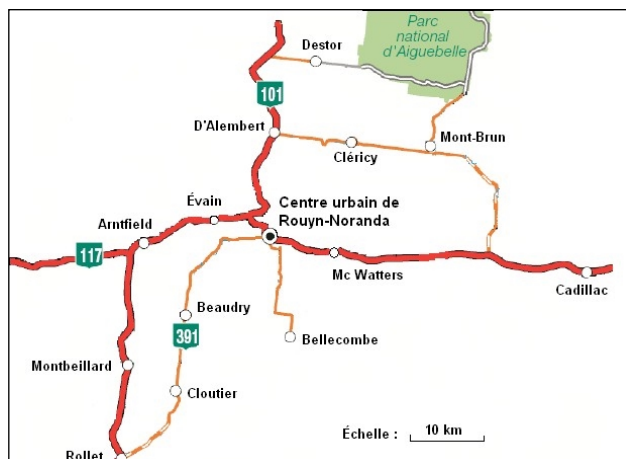


LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE



dans les quartiers ruraux
de la Ville de Rouyn-Noranda



Édition produite par :

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé
et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : (819) 764-3264

Télécopieur : (819) 797-1947

Rédaction

Paule Simard, Direction de santé publique
Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
Stéphane Dupuy, Direction de santé publique
Diane Champagne, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Sylvie Bellot, Direction de santé publique

Équipe de recherche

Annie Audet, CLSC Le partage des eaux
Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
Sylvie Bellot, Direction de santé publique
Carmen Boucher, Direction de santé publique
Diane Champagne, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Stéphane Dupuy, Direction de santé publique
Martine Humbert, CLSC Le partage des eaux
Denise Lavallée, Rouyn-Noranda –Ville en santé
Guy Parent, Ville de Rouyn-Noranda
Lise Pelletier, CLSC Le partage des eaux
Mélanie Perreault, CLD de Rouyn-Noranda
Paule Simard, Direction de santé publique

Mise en page

Josée Carrier, Direction de santé publique

ISBN : 2-89391-239-7

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Prix : 11 \$ + frais de manutention

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez vous procurer ce document au centre de documentation de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49209.

REMERCIEMENTS

Deux comités ont été mis en place pour assurer le bon déroulement de la recherche, un comité de recherche-terrain et un comité de chercheurs.

Le mandat du comité de recherche-terrain était d'assurer la supervision et le suivi de l'ensemble du projet de recherche, c'est-à-dire de préciser la problématique du projet, d'en définir les méthodes de collecte des données, de participer à l'analyse des données recueillies et d'en diffuser les résultats. Le comité devait également définir son mode de fonctionnement et préciser l'échéancier du projet.

Pour assurer la réalisation du projet au quotidien, l'équipe de chercheurs devait préparer les principaux documents (devis, entente de collaboration, définition de concepts, outils de collecte, éléments de méthodologie, rapport) et les soumettre pour discussion et révision par le comité de recherche-terrain.

Tous les membres de l'équipe de recherche, tant ceux du terrain que les chercheuses et les chercheurs, s'unissent pour remercier ici les gens qui, à un moment ou à un autre, ont collaboré à cette recherche. C'est le cas des agentes et agents de développement rural (Vita Jensen, Nathalie Deschênes, Gilles Dumont, Sylvianne Legault et Ginette Mercier) dont les listes d'informatrices et d'informateurs potentiels ont été précieuses. Ce sont également eux qui ont organisé les rencontres de groupe. De leur côté, Jean-François Turcotte et Natalie Marsan, du service de l'aménagement du territoire, se sont révélés particulièrement disponibles et efficaces pour nous fournir des cartes du territoire.

Merci également à tous les citoyens et les citoyennes des quartiers participants qui ont pris le temps de nous parler de la vie dans leur milieu. Nous espérons avoir su bien traduire leurs divers points de vue.

L'équipe de recherche.

AVANT-PROPOS

Depuis de nombreuses années, la Direction régionale de santé publique s'intéresse au développement des communautés comme facteur important dans l'amélioration de la qualité de vie et donc de la santé de la population. Cet intérêt s'est manifesté notamment par l'appui qu'elle a apporté et apporte toujours aux initiatives de Villes et Village en santé. Rouyn-Noranda est d'ailleurs la pionnière de ce mouvement au Québec et même en Amérique : un projet créé en 1987 et toujours bien vivant.

Plus récemment, la Direction régionale de santé publique a voulu fournir aux communautés et à leurs leaders des connaissances qui leur permettent de mieux orienter leurs actions de développement. En plus de leur rendre disponibles des informations sur la démographie, sur les caractéristiques socioéconomiques et sur les problèmes sociaux et de santé, la Direction a voulu mettre à leur disposition, des connaissances pour leur dynamique et leurs capacités. Essentiellement, des portraits qui relèvent certains aspects du fonctionnement des communautés pouvant avoir un impact significatif sur leur santé.

Cette recherche sur les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda constitue un de ces portraits. Je souhaite ardemment qu'elle puisse aider les décideurs de cette nouvelle Ville et leurs partenaires dans le soutien qu'ils apporteront à ces petites communautés qui ont plus d'un demi-siècle et qui franchissent un tournant important de leur histoire.

Réal Lacombe
Directeur de santé publique

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	III
AVANT-PROPOS	V
INTRODUCTION.....	1
 PREMIERE PARTIE - CE QU'IL FAUT SAVOIR DE CETTE RECHERCHE	3
1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE : LA REORGANISATION DU TERRITOIRE DE LA NOUVELLE VILLE DE ROUYN-NORANDA.....	6
1.1 LE REGROUPEMENT MUNICIPAL.....	6
1.2 LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITE ET LA CORVEE RURALE.....	8
 2. DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ET SANTE : QUELQUES REPERES	11
2.1 QUATRE DIMENSIONS ETUDIEES.....	12
2.2 QUEL RAPPORT ENTRE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ET LA SANTE?	13
2.2.1 <i>Communauté et sentiment d'appartenance</i>	13
2.2.2 <i>Qu'est-ce que la santé?</i>	14
2.2.3 <i>Santé et pouvoir d'agir des communautés</i>	16
2.2.4 <i>Capital social et santé</i>	17
 3. QUELQUES BALISES METHODOLOGIQUES	20
3.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	20
3.2 UNE APPROCHE QUALITATIVE.....	20
3.3 LES COMMUNAUTES RETENUES	20
3.4 LES OUTILS DE COLLECTE	21
3.5 L'ANALYSE DES DONNEES ET LE TRAITEMENT DES RESULTATS	23
 DEUXIEME PARTIE - CE QUE LA RECHERCHE DIT DE LA DYNAMIQUE DES QUARTIERS RURAUX.....	25
4. LE CARACTERE RURAL DES QUARTIERS ETUDIES	27
4.1 QUELQUES ELEMENTS D'ORGANISATION SPATIALE.....	27
4.1.1 <i>Une nature à proximité</i>	27
4.1.2 <i>Un noyau urbain à proximité</i>	28
4.1.3 <i>Une occupation du territoire variable selon les quartiers</i>	30
4.2 LES MILIEUX RURAUX : DES RESEAUX A GEOMETRIE VARIABLE	32
4.2.1 <i>Les familles : les « anciennes » et les « nouvelles »</i>	32
4.2.2 <i>L'entraide</i>	34

4.3	DES SERVICES DE PROXIMITE TRADUISANT LA VITALITE DES COMMUNAUTES	36
4.3.1	<i>Des services essentiels au développement local.....</i>	36
4.3.2	<i>Des services en péril.....</i>	36
4.3.3	<i>L'école : un service indispensable</i>	39
4.3.4	<i>Les services pour les jeunes : un secteur mobilisateur</i>	40
5.	AMELIORATION DU MILIEU DE VIE : COMMENT SUSCITER LA MOBILISATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS?.....	42
5.1	DES GENS DYNAMIQUES ET EN CONTACT.....	42
5.1.1	<i>Les leaders</i>	42
5.1.2	<i>Des contacts directs.....</i>	44
5.1.3	<i>Des bénévoles dynamiques mais peu nombreux.....</i>	45
5.1.4	<i>Des activités mobilisantes... lorsqu'il existe un lieu de rencontre.....</i>	48
5.2	DES COMMUNAUTES RURALES QUI VIVENT DES TRANSFORMATIONS SOCIALES IMPORTANTES	50
5.2.1	<i>Moins de temps libre, moins de bénévolat.....</i>	50
5.2.2	<i>La transformation des valeurs : vers l'individualisme.....</i>	52
5.2.3	<i>La « complexification » du bénévolat</i>	54
5.2.4	<i>Des populations vieillissantes</i>	55
6.	LES EFFETS DU REGROUPEMENT MUNICIPAL : DES COMMUNAUTES RURALES EN TRANSFORMATION.....	57
6.1	UN POUVOIR D'AGIR A LA BAISSÉ.....	58
6.1.1	<i>Un pouvoir centralisé</i>	59
6.1.2	<i>Le pouvoir restreint des conseils de quartier.....</i>	61
6.2	UN DESENGAGEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	64
6.2.1	<i>Un sentiment d'appartenance fragilisé.....</i>	64
6.2.2	<i>Une diminution de l'implication citoyenne et bénévole.....</i>	66
	CONCLUSION.....	69
	BIBLIOGRAPHIE.....	73

INTRODUCTION

L'étude de *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda* a été réalisée par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, en partenariat avec la Ville de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda : Ville en santé, le Centre local de services communautaires Le partage des eaux (CLSC), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre local de développement.

Aux prises avec de nouvelles orientations concernant la réorganisation de son territoire et de ses services (Regroupements municipaux et Politique nationale de la ruralité), la Ville de Rouyn-Noranda était intéressée à connaître davantage les communautés rurales regroupées. Le CLSC aussi désirait mieux cerner les communautés qu'il dessert.

La Ville et le CLSC ayant à cœur le développement des quartiers ruraux, il apparaissait important d'étudier ceux-ci non pas sous l'angle classique des données démographiques, économiques ou sanitaires, mais au regard de leur dynamique communautaire. En effet, le bien-être prend ses racines dans le milieu de vie, dans les liens d'appartenance qui unissent la communauté. Plus une communauté est dynamique et offre une bonne qualité de vie, plus les gens ont des chances d'y vivre heureux et en santé. De plus, l'engagement social personnel (échanger avec ses voisins, s'entraider, s'impliquer dans un organisme bénévole) a une influence positive sur l'état de santé de la personne qui s'investit.

L'étude porte donc sur la dynamique des quartiers, plus spécifiquement sur leur capacité à améliorer leur qualité de vie. Il s'agissait de comprendre dans quelle mesure les relations de voisinage, le leadership, la participation et la perception que les citoyennes et les citoyens ont de leur communauté sont à même de favoriser la mobilisation de la population dans le cadre de projets d'amélioration de la qualité de vie. Pour ce faire, des

entrevues de groupe et des entrevues individuelles ont été menées avec des leaders et des personnes clés dans les quartiers ruraux de la ville.

Pour chacun des quartiers étudiés, un portrait de leur dynamique communautaire a été confectionné. Ceux-ci sont présentés intégralement en **troisième partie** de ce rapport de recherche. La **première partie** comprend trois chapitres. Le premier pose certains éléments de contexte dans le lequel s'est déroulée l'étude (le regroupement municipal et le Pacte rural) alors que le second tente de montrer les liens entre la vie communautaire et la santé. Le troisième chapitre décrit les objectifs et les méthodes de collecte des données propres à cette recherche.

La **deuxième partie** présente plus spécifiquement la vision d'ensemble que les portraits respectifs des treize quartiers donne à voir. Celle-ci s'organise en trois temps. Le chapitre 4 décrit brièvement le territoire de la ville de Rouyn-Noranda et propose quelques caractéristiques relatives à la ruralité de ce dernier. Le chapitre 5 donne une vue d'ensemble de certaines dimensions qui composent la dynamique des quartiers ruraux étudiés (leadership, engagement bénévole), tout en les remettant dans le contexte plus global de changements dans toute la société québécoise en ce qui a trait à l'individualisme croissant et à une certaine démobilisation des personnes quant à l'action bénévole. Le sixième chapitre aborde les enjeux liés au regroupement municipal, notamment le pouvoir d'agir des communautés et le sentiment d'appartenance à la communauté. Enfin, la conclusion propose quelques pistes d'action.

Première partie

Ce qu'il faut savoir de cette recherche

PREMIÈRE PARTIE

CE QU'IL FAUT SAVOIR DE CETTE RECHERCHE

Dans le cadre du Programme de subventions en santé publique, la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a choisi, depuis l'édition 2003-2004, de réaliser des portraits de communauté dans les territoires de CLSC de la région. Il a alors été demandé à chaque CLSC de proposer des projets à cet effet. Celui retenu à l'automne 2003 a été présenté par le CLSC Le partage des eaux en collaboration avec la Ville de Rouyn-Noranda et Rouyn-Noranda : Ville en santé. Il s'agissait alors de confectionner des portraits des municipalités rurales nouvellement regroupées à Rouyn-Noranda, chacun des partenaires du projet voulant mieux les connaître.

Au moment de réaliser cette recherche, le territoire de Rouyn-Noranda était l'objet d'une double démarche, à savoir, d'une part, le regroupement municipal et, d'autre part, le Pacte rural. Ces éléments contextuels étant essentiels pour comprendre la teneur des résultats et l'analyse que l'on peut en tirer, ils seront brièvement présentés dans les sections suivantes.

1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE : LA REORGANISATION DU TERRITOIRE DE LA NOUVELLE VILLE DE ROUYN-NORANDA

1.1 LE REGROUPEMENT MUNICIPAL^{1,2}

En 2000, la ministre des Affaires municipales et de la métropole propose, dans son livre blanc : *La réorganisation municipale : Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens*, de procéder à des regroupements municipaux. L'exercice vise à rationaliser certains services qui nécessitent une organisation supramunicipale et à répartir équitablement le fardeau fiscal et les coûts des services, en plus de favoriser une vision commune et globale du devenir des collectivités. Comme la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* l'y autorise à la suite de la *Loi 124*³, la ministre va par la suite procéder aux changements qu'elle préconise.

La ministre vise trois objectifs par ces regroupements municipaux. Le premier consiste à développer un pôle urbain fort capable d'être économiquement compétitif dans un contexte de mondialisation des marchés. Un deuxième objectif cherche aussi à s'assurer que les visées du gouvernement en matière d'aménagement et de développement du territoire seront respectées. Enfin, un troisième objectif mise sur une répartition plus équitable du fardeau fiscal entre les différentes municipalités.

L'idée générale derrière les regroupements est de développer ou de renforcer les institutions supramunicipales telles les agglomérations urbaines et les municipalités régionales de comté (MRC), plus aptes à avoir une vue d'ensemble et à favoriser un développement harmonieux sur le territoire. En Abitibi-Témiscamingue, toutes les

1. Le terme « regroupement municipal » constitue l'appellation officielle employée par l'administration en ce qui concerne ce qui s'est passé à Rouyn-Noranda. Toutefois, le terme « fusion » est beaucoup plus largement répandu, surtout auprès des personnes rencontrées en entrevue.

2. Par ailleurs, le survol du processus de regroupement municipal s'appuie en partie sur la recherche de Martine Ayotte, mais nous aimerions aussi remercier Pierre Monfette et Carmelle Dion, de la Ville de Rouyn-Noranda, ainsi que Chantal Carrier du ministère des Affaires municipales et de la métropole pour avoir éclairé certains aspects de cette problématique et fourni les documents y afférent.

3. La Loi 124 modifie la Loi sur l'organisation territoriale municipale et permet à la ministre de procéder à des regroupements municipaux. Elle cible certaines villes, dont Rouyn-Noranda et les municipalités avoisinantes, dont le système de péréquation serait revu à la baisse si elles ne se décidaient pas à se regrouper.

municipalités de la MRC Rouyn-Noranda sont visées par cet exercice de regroupement des municipalités. Les élus municipaux amorcent donc une réflexion afin de trouver une structure administrative satisfaisante pour l'ensemble des municipalités visées. Il faut dire qu'on n'a pas attendu la volonté gouvernementale de regrouper les municipalités, puisque le débat avait cours depuis déjà une dizaine d'années dans la région (Ayotte, 2003:18).

Un mandataire, Jean-Charles Coutu, est nommé par la ministre pour aider les municipalités à préparer le processus de regroupement municipal. Il remet un rapport le 1^{er} avril 2001 (*Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda*) qui contient plusieurs recommandations quant aux modalités du regroupement à mettre en place sur le territoire.

Puis un conciliateur, Michel Richer, du ministère des Affaires municipales et de la métropole (MAMM), est nommé pour rédiger un projet de décret : *Projet de regroupement des treize municipalités de la MRC Rouyn-Noranda*, document remis le 18 octobre 2001.

À la suite du rapport du conciliateur, un comité politique composé de 31 membres (un élu par municipalité, la plupart du temps le maire, le préfet, le directeur général et la directrice adjointe de la MRC Rouyn-Noranda, le délégué régional du MAMM, treize auditeurs - Ayotte, 2003:25) se penche lui aussi sur l'élaboration d'un décret et rédige une *Demande commune de regroupement*. Mais quatre municipalités refusent finalement d'entériner cette proposition de décret, soit D'Alembert, Destor, McWatters et Mont-Brun.

Le gouvernement va alors rédiger son propre texte et signe le 12 décembre 2001 le décret d'application (1478-2001) imposant ainsi un regroupement forcé de toutes les municipalités présentes sur le territoire.

Finalement, en janvier 2002, les treize municipalités de la MRC Rouyn-Noranda sont regroupées en une seule entité administrative, la nouvelle grande Ville de

Rouyn-Noranda. La population de la ville passe alors de près de 30 000 personnes à un peu plus de 40 000 (Statistique Canada, Estimations 2002).

Quatorze nouveaux districts électoraux sont créés dans la nouvelle Ville, plus ou moins au prorata du nombre d'électeurs. Les anciennes municipalités de Montbeillard, d'Arntfield et de Rollet sont regroupées dans le district Ouest, celles de Bellecombe, Beaudry et Cloutier dans le district Sud ainsi que celles de D'Alembert, Destor, Cléricy et Mont-Brun dans le district Nord. Cadillac, Évain et McWatters constituent chacune un district. Chaque district élit un conseiller municipal qui représente donc parfois plusieurs quartiers. Par ailleurs, il y a transfert des compétences de la MRC à la ville, puisque la situation est dorénavant « une MRC, une ville ».

La nouvelle Ville doit désormais fournir des services sur un immense territoire de 6460 kilomètres², incluant treize nouveaux quartiers caractérisés par leur ruralité. C'est pourquoi, en mars 2003, la Ville de Rouyn-Noranda se dote d'une politique d'organisation de ses services de proximité et définit, dans un document intitulé *Organisation des services de proximité : vers une ville renouvelée* la méthodologie, le modèle de fonctionnement, l'organisation et l'intégration ainsi que le plan de travail quant à ces services. En 2003, des coordonnateurs de services de proximité et de développement rural de même que des préposés à la réglementation et à la vigie locale sont mis en place dans les districts.

1.2 LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITE ET LA CORVEE RURALE

Presqu'en parallèle aux regroupements municipaux, soit en décembre 2001, le ministère des Régions publie quant à lui un document intitulé : *Politique nationale de la ruralité : Une vision d'avenir*. Les propositions qu'il contient visent à favoriser le développement des communautés rurales au Québec. Cette politique se concrétise par un Pacte rural dans lequel le gouvernement s'engage à aider les communautés. Ce sont les MRC qui ont la responsabilité de définir et de gérer, à l'aide d'une enveloppe budgétaire spécifique, la

démarche du Pacte rural. Celle-ci doit favoriser l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en milieu rural et soutenir leur engagement dans le développement de leur communauté.

À Rouyn-Noranda, c'est à la nouvelle Ville que revient ce mandat puisqu'elle assume les responsabilités dévolues à la MRC. Le Pacte rural s'applique toutefois uniquement aux quartiers ruraux. L'enveloppe financière est de 627 000 \$ à répartir sur cinq ans.

En juin 2003, la Ville de Rouyn-Noranda produit un document : *Mise en œuvre du pacte rural : plan d'action 2003-2007*. Celui-ci définit le contexte du Pacte, la démarche de mobilisation qui doit être réalisée, la structure, la Corvée rurale, des champs d'intervention prioritaires, l'identification de parties dévitalisées, l'analyse des projets et les résultats attendus. À l'automne, quatre agents de développement rural et une coordonnatrice sont embauchés par le Centre local de développement afin de soutenir le développement des quartiers ruraux.

Une démarche de consultation des quartiers ruraux, appelée Corvée rurale, visant l'identification de projets qui seront réalisés par les quartiers en partenariat avec la Ville, est réalisée au printemps 2004. En vue de cet exercice, les agentes et les agents de développement ont réalisé une collecte de données quantitatives sur le milieu de vie (aspects sociaux), le cadre de vie (aspects environnementaux) et le niveau de vie (aspects économiques) de chacun des quartiers.

Par cette consultation, la Ville entend recueillir les propositions de chacun des quartiers concernant les différentes dimensions liées aux orientations de la Politique nationale de la ruralité : stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales, assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction, soutenir l'engagement des citoyennes et des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural. Les portraits socioéconomiques, ainsi que les résultats préliminaires des portraits qualitatifs contenus dans le présent

rapport sont présentés dans les quartiers ruraux lors de cette « Corvée rurale ». Les premiers appels de projets sont annoncés pour l'automne 2004.

C'est donc dans ce contexte de réorganisation du territoire que la présente étude prend place. Du fait des changements majeurs apportés dans le cadre de l'organisation territoriale municipale dans les anciennes municipalités, on peut supposer que ce ne fut pas sans impact sur la vie communautaire. C'est donc la dynamique des communautés rurales à un moment particulier, soit à la suite des regroupements municipaux et dans la perspective de la démarche de la Corvée rurale, qui a pu être mise en lumière par la présente recherche.

2. DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ET SANTE : QUELQUES REPERES

Vouloir rendre compte des caractéristiques d'une communauté relativement à sa dynamique ou à sa vitalité n'est pas une mince affaire. Le défi est en fait de trouver les facteurs qui font qu'une communauté est capable de se prendre en main, qu'elle est dynamique ou qu'elle est pleine de vitalité. Plusieurs chercheuses et chercheurs ont développé des méthodes pour le faire et ce, à partir de points de vue diversifiés. D'aucuns ont parlé de dynamisme et de vitalité d'une communauté (Carrier et Jean, 2000; Dionne et Thivierge, 2000), d'autres ont surtout travaillé sur la capacité communautaire (Minkler et Wallerstein, 2003; Veazie *et al.*, 2001; Bopp *et al.*, 2000; Goodman *et al.*, 1998) ou sur le capital social (Stone et Hughes, 2002; Putnam, 2001 et 1995; Coleman, 1994; Bourdieu, 1980).

Dans le présent projet, c'est l'idée de capacité communautaire qui a retenu l'attention. De façon simple, disons que cette expression désigne les habiletés, les compétences et les connaissances des citoyennes et des citoyens de même que des communautés permettant d'apporter des changements dans leur milieu, dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Étudier la capacité communautaire, c'est mettre en lumière les forces sociales et non les problèmes vécus, dans une perspective dynamique misant sur le potentiel présent dans les collectivités (Simard, 2004).

Une définition globale de la santé prend en compte de nombreux déterminants, dont certains renvoient aux relations sociales qui sont établies entre les gens ou les groupes. Les petites communautés, et particulièrement les quartiers ruraux, constituent des lieux privilégiés où le tissu social est plus dense puisque les individus qui les composent se connaissent et partagent un même sentiment d'appartenance. Leur santé est liée, entre autres, au pouvoir d'agir, au degré de prise en charge et au niveau de participation de leurs membres : les communautés dont les citoyennes et les citoyens participent le plus étant aussi les plus en santé. Sur un plan individuel, les personnes les plus impliquées dans

la communauté et qui entretiennent de bonnes relations sociales sont celles qui ont le plus de chances d'être en santé.

2.1 QUATRE DIMENSIONS ETUDIEES

Plusieurs dimensions servent à définir la capacité communautaire. Quatre d'entre elles ont été retenues dans le cadre de la recherche, soit les réseaux sociaux, la participation des citoyennes et des citoyens, le leadership et la perception globale des citoyennes et des citoyens de leur communauté. Ces dimensions permettent de mieux comprendre les forces et les dynamiques propres à chaque quartier rural, dans la perspective où chacun aura, relativement au Pacte rural, à définir et à réaliser des projets de développement.

Les réseaux sociaux font référence aux types et à la qualité des relations entre les individus. Il est alors question de la cohésion sociale dans un ensemble donné (Bopp *et al.*, 2000). Les réseaux sociaux comportent plusieurs dimensions. La recherche se propose d'aborder le rôle des réseaux de voisinage dans les quartiers et de vérifier s'il est possible de les mobiliser pour des projets de développement.

Le leadership est une compétence exercée généralement par un nombre réduit de personnes dans une collectivité, les leaders. Le rôle de ceux-ci consiste à attirer l'attention des citoyennes et des citoyens sur les questions essentielles et à les impliquer dans le développement de leur milieu, en utilisant leurs habiletés et leurs compétences particulières (Easterling, 1998). Le leadership représente donc une force qui permet d'amorcer des changements dans un milieu (Bopp *et al.*, 2000). Il est possible d'analyser plusieurs aspects du leadership. Dans le présent projet, l'accent est porté sur le style de leadership, la concentration du pouvoir et l'existence d'une relève.

La participation constitue l'engagement plus ou moins actif d'individus dans une communauté (Bopp, 2000). Cet engagement peut prendre différentes formes : mobilisation ponctuelle, implication formelle et à long terme dans un organisme ou parfois

simple présence à une activité. La participation traduit l'appartenance des individus à une communauté à laquelle ils s'identifient et ont le sentiment d'apporter une contribution reconnue (CSBE, 2000). Ici également, la participation peut être étudiée sous une multitude d'aspects. La recherche s'intéresse particulièrement aux personnes susceptibles de s'impliquer dans des projets de développement, à ce qui motive ou freine leur participation et à leur type d'implication.

Enfin, la perception globale que les citoyennes et les citoyens ont de leur communauté permet de connaître les forces, les compétences et les connaissances, inhérentes à chaque quartier. Ces éléments représentent donc les outils pouvant être utilisés pour développer des projets. Cette dimension permet également de mettre en évidence les différentes perceptions, et parfois les convergences, quant à l'avenir de la collectivité (Bopp, 2000).

2.2 QUEL RAPPORT ENTRE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ET LA SANTE?

La santé et la dynamique des communautés sont intimement liées. Pour établir ce lien, il est important de définir certaines notions tels la santé, le sentiment d'appartenance, le pouvoir d'agir ou le capital social. C'est le propos de la présente section.

2.2.1 Communauté et sentiment d'appartenance

En milieu rural, la communauté géographique constitue le fondement de l'ancrage social. Cette communauté, on peut la définir comme :

un système social structuré de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis (ville, village, quartier, arrondissement). Ces personnes ont une interaction sociale et partagent, entre elles et avec le lieu qu'elles habitent, certaines valeurs communes et des liens psychologiques démontrant ainsi une certaine conscience de leur identité en tant que communauté (INSPQ, 2002:17).

Cette conscience de faire partie d'une communauté particulière, d'avoir une identité propre, on la nomme généralement sentiment d'appartenance. C'est celui-ci qui est à la source de la vitalité plus ou moins grande des communautés. Ayotte (2003:49) rappelle à quel point ce sentiment est important dans un contexte de développement local : « L'identité est un élément marquant pour le développement d'une communauté car cette dernière est stimulante pour ses habitants et suscite une fierté d'appartenance, une volonté d'agir en sa faveur ».

Coutu lui aussi, dans ses recommandations sur le regroupement municipal à Rouyn-Noranda, a insisté sur l'importance de cette appartenance :

L'appartenance à une communauté est un sentiment fort, difficilement quantifiable et mesurable, mais qui procure fierté et aussi responsabilité chez la personne. C'est ce sentiment d'appartenance qui est à la source de tous ces mouvements et organismes bénévoles qui viennent combler de nombreux besoins à caractère social, culturel et récréatif dans les municipalités.

Cette appartenance contribue à générer, chez les personnes, une certaine fierté à l'égard de sa communauté locale. On est de telle ville ou de tel village, on s'associe à l'image que projette sa municipalité, à ses attributs, aux activités qui la distinguent.

Appartenance et identité locale sont à la base de l'implication citoyenne de la personne dans sa communauté (Vachon (2000), cité dans Coutu 2001:20).

2.2.2 Qu'est-ce que la santé?

La santé, c'est plus que l'absence de maladie. C'est également plus « qu'un état de bien-être physique, mental et social » (OMS, citée dans Hancock, 1993) puisqu'elle est maintenant considérée comme :

une capacité ou une ressource, plutôt qu'un état; cette définition correspond davantage à la notion de la capacité de la personne de poursuivre ses objectifs, d'acquérir des compétences et de l'instruction, de se développer.

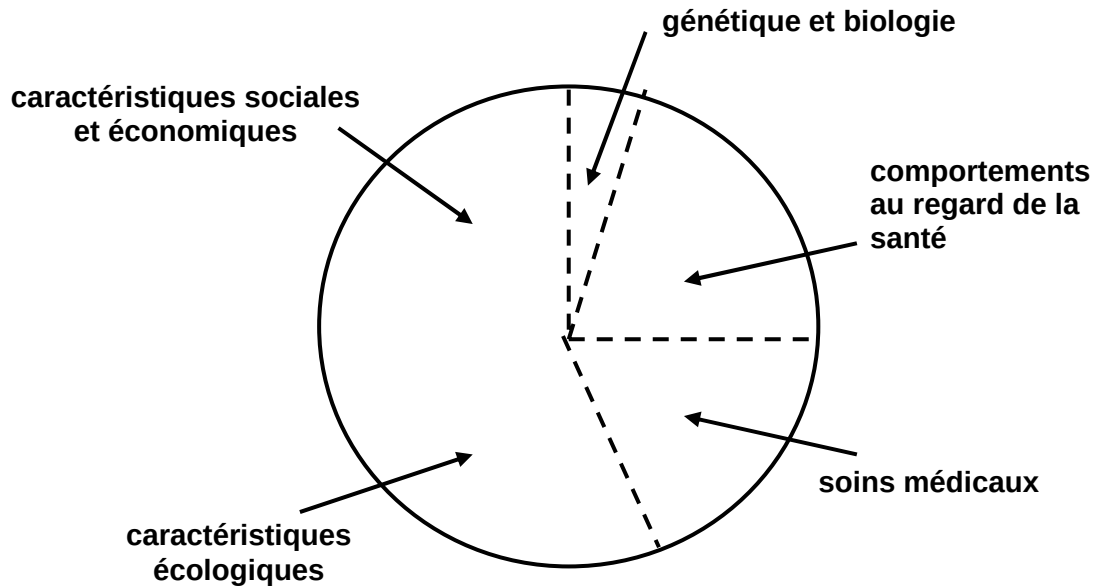
Cette définition tient compte de l'éventail des facteurs liés aux environnements social, économique et physique qui influent sur la santé (Santé Canada)⁴.

Plusieurs facteurs déterminent la santé. Santé Canada (2003), retient les déterminants suivants : niveau de revenu et situation sociale; réseaux de soutien social; niveau d'instruction; emploi et conditions de travail; environnement social; environnement physique; habitudes de vie et compétences d'adaptation personnelles; développement sain dans l'enfance; patrimoine biologique et génétique; services de santé; sexe; culture.

Si, dans le domaine de la santé, on a longtemps mis l'accent sur des facteurs comme l'accès aux services de santé et le patrimoine biologique et génétique pour expliquer l'état de santé, on s'aperçoit de plus en plus que ce sont surtout les caractéristiques sociales et économiques qui déterminent en grande partie la santé (figure 1). L'évaluation du poids relatif des différents facteurs (Tarlov et Peter, 2000:x), malgré son caractère approximatif, montre la place déterminante qu'occupent les facteurs sociaux et le contexte dans la détermination de l'état de santé.

4. Voir le site de Santé Canada : <http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/ddsp/approche/index.html>

Figure 1 : L'importance relative des principaux déterminants de la santé



2.2.3 Santé et pouvoir d'agir des communautés

L'essence même d'une communauté, outre le fait que ses membres interagissent entre eux et ont un certain sentiment d'appartenance, réside dans son pouvoir d'agir sur différents déterminants de la santé. En effet, dans les communautés rurales caractérisées par la petite taille de leur population et la richesse des interrelations, il est plus facile de participer aux prises de décision. Et en dépit du contexte de regroupement municipal à Rouyn-Noranda où le pouvoir formel au sein de ces communautés rurales a été transféré à la nouvelle ville, il n'en demeure pas moins que ces communautés locales peuvent toujours agir sur certains déterminants de la santé, notamment sur le sentiment d'appartenance, sur la communication et les liens qui unissent les citoyennes et les citoyens. La nouvelle ville doit cependant leur en fournir l'opportunité et les moyens.

Il faut dire aussi que « l'action intersectorielle est plus facile à mettre en œuvre sur un plan plus modeste, au niveau local » et que :

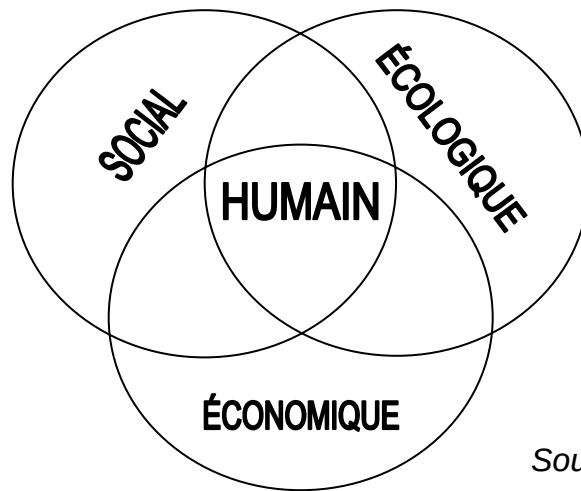
les structures bureaucratiques aux niveaux municipal et surtout communautaire sont plus restreintes et plus accessibles; les acteurs concernés et les citoyens sont plus facilement mobilisés, d'une part parce qu'ils risquent de bénéficier directement et visiblement de l'action intersectorielle et, d'autre part, parce que la collaboration dépend souvent de la confiance et de l'amitié (White et al., 2002:42).

Comme le soulignent O'Connor et Gates (2000), il y est plus facile, pour les citoyens et les organismes du milieu, d'influencer ce qui se passe localement que les structures formelles régionales ou nationales. Et comme le développement des communautés constitue non pas uniquement « un processus qui vise l'amélioration des conditions de vie comme finalité, mais qui est un indicateur de santé en lui-même par la mobilisation active des communautés. La santé est en fait le corollaire du développement des communautés et de la participation sociale », d'où l'importance du pouvoir que peuvent avoir les communautés sur leur milieu (Bourque et Favreau, 2004:27).

2.2.4 Capital social et santé

Une communauté en santé, c'est une communauté qui favorise le développement de ses quatre formes de capitaux : le capital écologique, qui fait référence à l'environnement naturel, le capital économique et le capital social, qui réfère aux relations sociales et aux règles qui les régissent (Hancock, 2001). La quatrième forme de capital, le capital humain, fait référence au développement des personnes et à leur santé, il est au carrefour des trois autres formes de capital (figure 2).

Figure 2 : Les quatre capitaux



Source : Hancock, 2001

Toutefois, même si les quatre capitaux doivent être développés en harmonie, il semble que le capital social soit plus directement lié à la santé. En effet, les preuves les plus probantes concernant les liens entre la santé et la participation sont fournies par les études sur le capital social. Celui-ci peut être défini par « la richesse des relations ayant cours dans la communauté, par la qualité de communication des réseaux en leur sein et entre eux, par l'insertion et la capacité d'interaction et de communication d'un individu, d'un groupe, d'un milieu, et par les bénéfices résultant, pour les individus et la communauté, de ces interactions » (Dupuy, 2003:16). Autrement dit, les relations de voisinage, les réseaux familiaux et la participation à des groupes sociaux (communautaires, sportifs) sont importants et salutaires pour les individus comme pour les collectivités.

Une des plus anciennes recherches (Kawachi, 1999) concernant ce sujet démontre une association entre, d'une part, la densité de la vie associative et la cohésion familiale et, d'autre part, le faible taux de maladies cardiovasculaires. Plus récemment aux États-Unis, Putnam (2001) a mis en exergue que les États ayant un capital social élevé, mesuré

essentiellement par le niveau de participation des citoyennes et des citoyens à différents groupes et activités, sont aussi plus en santé.

Au plan individuel, de nombreuses études des réseaux sociaux (Berkman, 2000; Dupuy, 2003) ont démontré une association forte entre l'appartenance à des réseaux, qu'ils soient familiaux ou autres, et plusieurs facteurs de mortalité ou de bien-être : les gens qui ont de bonnes relations avec leur entourage ont moins de problèmes de santé.

3. QUELQUES BALISES METHODOLOGIQUES

3.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche visait à identifier certaines caractéristiques et forces propres à chacun des treize quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda au regard de la capacité à réaliser des projets pour améliorer la qualité de vie. Il s'agissait notamment de repérer certaines dimensions de la capacité communautaire : participation, leadership, réseaux sociaux et vision de la communauté.

3.2 UNE APPROCHE QUALITATIVE

Pour étudier les quatre dimensions retenues de la capacité communautaire, une approche qualitative a été privilégiée (Denzin et Lincoln, 1994; Patton, 1990). Celle-ci repose sur deux idées principales. La première est que les points de vue et les perceptions des personnes sont importants pour bien connaître une situation. Deuxièmement, puisque les actrices et les acteurs ont des points de vue personnels sur la réalité, il existe donc une multitude de points de vue. Pour comprendre la dynamique communautaire d'un quartier, il apparaît donc essentiel de recueillir les points de vue de principaux actrices et acteurs y étant directement ou indirectement associés (Guba et Lincoln, 1989).

3.3 LES COMMUNAUTES RETENUES

Il s'agissait d'étudier les communautés de treize quartiers qui, pour onze d'entre eux, étaient concernés par la consultation dans le cadre du Pacte rural (Corvée rurale). Ce sont essentiellement des municipalités qui ont été fusionnées en 2002, auxquelles s'ajoute le quartier Beaudry déjà fusionné depuis 2000. Les treize quartiers qui ont été étudiés sont les suivants : Arntfield, Beaudry, Bellecombe, Cadillac, Cléricky, Cloutier, D'Alembert, Destor, Montbeillard, Mont-Brun, Rollet, Évain et McWatters (les deux derniers étant exclus de la démarche du Pacte rural).

3.4 LES OUTILS DE COLLECTE

Les données ont été recueillies par le biais d'entrevues individuelles et de groupe. Les entrevues individuelles, par l'intimité qu'elles permettent d'établir avec l'informatrice ou l'informateur, amènent ce dernier à s'exprimer le plus ouvertement et librement possible. La deuxième méthode rassemble en un même lieu et au même moment des personnes présentant des caractéristiques similaires, ce qui permet de confronter ou conforter les points de vue, de sorte que le portrait qui s'établit est le reflet d'une pluralité d'opinions.

Puisque la recherche sur les portraits de la dynamique communautaire devait s'arrimer à la démarche du Pacte rural, dont la tournée a eu lieu en mai et juin 2004, le temps disponible pour la collecte des données dans les treize quartiers ruraux était assez restreint (de la mi-février à la fin mars 2004). Il a donc été décidé, avec les partenaires du projet, de cibler surtout des leaders et des informatrices et informateurs clés dans les différents quartiers. Sont ici considérés comme leaders les membres des comités de quartiers, puisque ces derniers regroupent généralement une bonne part des personnes engagées activement dans la communauté. Ils furent rencontrés pour la plupart lors de l'entrevue de groupe⁵, groupes qui furent complétés par d'autres leaders, notamment par des représentants d'organismes. Le nombre de participantes et de participants aux entrevues de groupe a varié de cinq à onze. Bien que formant un groupe restreint, les leaders ont des perceptions intéressantes puisqu'ils sont impliqués dans leur milieu respectif, au cœur de l'action communautaire.

Les informatrices et informateurs clés constituent des actrices et des acteurs privilégiés des quartiers en raison de leurs fonctions et de leurs contacts avec les citoyennes et les citoyens (curé, infirmière, enseignante, propriétaire de dépanneur, animatrice de maison de jeunes). Ils ont été recrutés à partir de noms suggérés par les agentes et agents de développement rural et les infirmières du CLSC qui connaissent bien ces actrices et ces acteurs locaux.

5. Ne pouvant être présents à l'entrevue de groupe, certains furent rencontrés en entrevue individuelle.

Les entrevues individuelles et les entrevues de groupe furent semi-dirigées, c'est-à-dire que l'on avait identifié un certain nombre de questions sur lesquelles on invitait les participantes et les participants à se prononcer (voir annexe 1). Afin de vérifier la pertinence des questions, leur compréhension et leur formulation, un pré-test a été effectué dans une communauté.

Un bref questionnaire sur le leadership fut également complété lors des deux types d'entrevue. Il s'agissait pour les personnes interviewées d'identifier les trois principaux leaders de leur communauté.

Les entrevues individuelles et de groupe ont été enregistrées sur cassettes audio. Seule l'équipe de chercheurs a pu accéder au contenu des enregistrements afin de conserver la confidentialité des informatrices et des informateurs. Les personnes participant aux entrevues ont signé un formulaire de consentement et de confidentialité expliquant la démarche de la recherche. Par ailleurs, les agents de recherche ont rempli une fiche d'observation à la fin de chaque entrevue.

Pour l'ensemble des treize quartiers, 172 personnes furent rencontrées (75 hommes et 97 femmes), au cours de treize entrevues de groupe et 63 entrevues individuelles.

Tableau 1 : Répartition des informatrices et informateurs par quartier

Quartier	Nombre d'informateurs			Quartier	Nombre d'informateurs		
	Entrevues individ.	Entrevues de groupe	Total		Entrevues individ.	Entrevues de groupe	Total
	H/F	H/F			H/F	H/F	
Arntfield	0/5	6/5	16	Destor	2/4	3/6	15
Beaudry	2/3	6/4	15	Évain	3/2	4/2	11
Bellecombe	2/3	4/4	13	McWatters	2/3	4/6	15
Cadillac	0/5	7/2	14	Montbeillard	2/3	3/5	13
Cléricky	0/5	4/3	12	Mont-brun	1/7	4/1	13
Cloutier	3/2	5/3	13	Rollet	0/5	3/4	12
D'Alembert	3/2	2/3	10	Total :	20/49	55/48	172

Note : Certaines personnes nous ont fourni de l'information sur plusieurs quartiers.

3.5 L'ANALYSE DES DONNEES ET LE TRAITEMENT DES RESULTATS

Les entrevues individuelles et collectives ont fait l'objet d'une analyse de contenu (Bardin, 1996). Les propos recueillis ont été compilés et analysés, en tout premier lieu par l'équipe de recherche puis validés par le comité de recherche-terrain.

Un portrait a été confectionné pour chacun des treize quartiers analysés (voir la partie 3 du présent rapport). Dans la plupart des quartiers, les résultats préliminaires ont été présentés lors de la Corvée rurale, en mai et juin 2004, pour validation. À McWatters et à Évain, la validation s'est faite lors d'une rencontre publique spécifique puisque ces quartiers ne participaient pas à la Corvée rurale. Il s'agissait d'un portrait de la dynamique communautaire du quartier, notamment au regard des quatre dimensions retenues dans cette recherche : les réseaux de voisinage, la participation, le leadership et la vision globale de la communauté.

Une analyse transversale des treize quartiers a permis de faire ressortir les points de convergence. Cet exercice a mis en évidence certaines caractéristiques du milieu rural de Rouyn-Noranda de même que la spécificité de la dynamique communautaire au regard notamment des transformations liées au regroupement municipal. Menée d'abord par l'équipe de recherche, cette analyse globale a également fait l'objet de discussions avec l'équipe de recherche-terrain.



Deuxième partie

**Ce que la recherche dit de la dynamique
des quartiers ruraux**



DEUXIÈME PARTIE

CE QUE LA RECHERCHE DIT DE LA DYNAMIQUE DES QUARTIERS RURAUX

4. LE CARACTERE RURAL DES QUARTIERS ETUDIES

Le milieu rural se définit par :

un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale; un usage économique à dominance agro-sylvo-pastoral; un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace; une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne (définition du sociologue Bernard Kayser citée par Solidarité rurale du Québec (1999:7).

Les quartiers nouvellement regroupés à la ville de Rouyn-Noranda, et qui ont fait l'objet de la présente étude, sont sans contredit des milieux ruraux, même s'ils répondent de façons diverses à cette définition. La présente étude a permis de mettre en évidence certains points communs entre les quartiers qui viennent préciser ce qu'est la ruralité rouyn-norandienne, tout en sachant bien qu'elle participe des grands mouvements de société qui touchent l'ensemble du Québec, qu'il soit rural ou urbain.

4.1 QUELQUES ELEMENTS D'ORGANISATION SPATIALE

4.1.1 Une nature à proximité

Le développement de la MRC Rouyn-Noranda, comme celui de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, s'est fait par l'exploitation des ressources naturelles : mines, agriculture et foresterie. Les quartiers ruraux étudiés ont exploité de manière variable ces différentes ressources; certains étant plus agricoles, tels Beaudry et Cloutier, d'autres plus orientés vers l'exploitation minière, comme Cadillac.

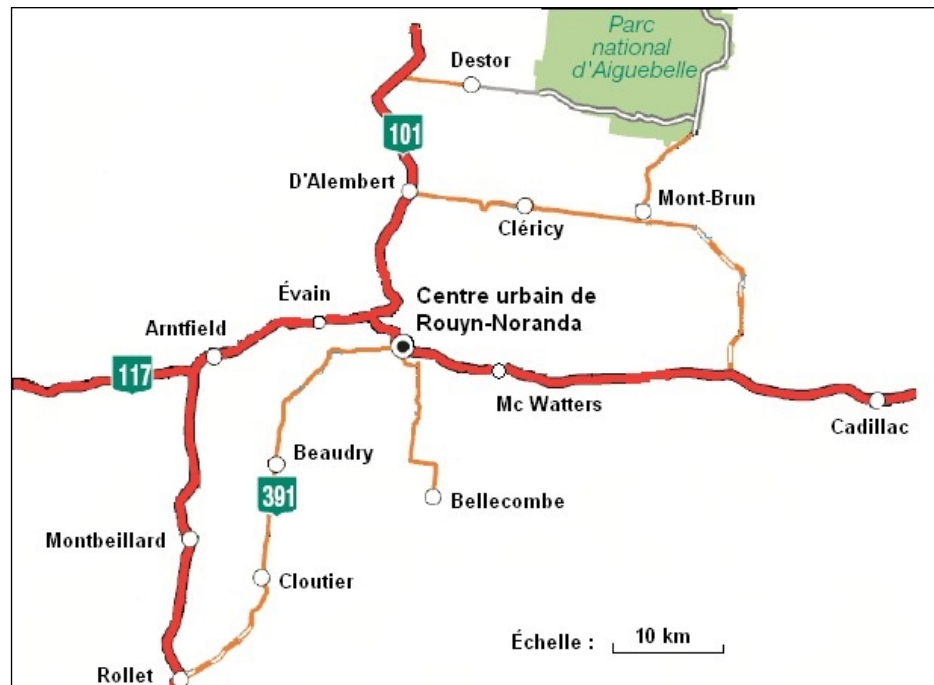
Actuellement, l'économie des collectivités rurales ne repose plus exclusivement sur les ressources naturelles locales et même certains milieux n'ont plus d'activités économiques sur leur territoire. C'est ainsi que bon nombre de résidents travaillent à l'extérieur de leur quartier, et n'y reviennent que pour dormir. Ce ne sont donc pas les emplois locaux qui attirent les nouveaux résidents et résidentes, mais la qualité de vie et la proximité de la nature. C'est notamment le cas à Montbeillard et Arntfield.

Par ailleurs, plusieurs quartiers présentent des attraits touristiques aptes à susciter la venue de touristes sur leur territoire : parc d'Aiguebelle, collines D'Alembert (randonnée pédestre), rivière Kinojévis (canotage), mont Kanasuta (ski), lac Dufresnoy (concours de pêche blanche), lac Opasatica (sports nautiques).

4.1.2 Un noyau urbain à proximité

Les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda sont dispersés sur le territoire, les plus proches étant situés dans la périphérie immédiate du noyau urbain alors que les autres s'étalent dans différentes directions sur des distances allant jusqu'à 50 kilomètres (voir carte 1 et tableau 2).

Carte 1 : Carte de Rouyn-Noranda



Dans les quartiers les plus proches du noyau urbain, comme D'Alembert ou Beaudry, non seulement la très grande partie des citoyennes et des citoyens travaille en ville, mais beaucoup y ont leurs activités de loisirs, s'y impliquent et y font leurs courses. Ils s'impliquent donc moins localement : « *On est peut-être trop proches de la ville. Le monde, au lieu de s'impliquer, peut-être qu'ils se sont dits, on va aller en ville. Pourquoi partir une équipe de hockey, y en a plein la ville.* »⁶. Les villages les plus proches du noyau urbain sont donc plutôt des quartiers d'ortoir : « *Beaudry, c't'un village d'ortoir. On vient ici pour dormir, pour s'reposer. Le travail est en ville, nos études sont en ville, nos loisirs sont en ville, nos activités sont en ville, nos amis sont en ville.* » Ainsi, pour une bonne partie des résidentes et des résidents des quartiers limitrophes à la zone urbaine, comme McWatters, Évain ou D'Alembert, le lieu d'appartenance n'est pas le quartier, mais le noyau urbain, la Ville de Rouyn-Noranda.

6. À moins d'indication contraire, les citations entre « » ou en retrait sont des propos tenus par les informatrices et les informateurs rencontrés dans le cadre de la présente étude. Elles apparaissent en italique.

Les quartiers plus éloignés semblent moins attrayants pour la plupart des personnes qui travaillent en ville, le choix d'y habiter se fait donc sur d'autres critères, notamment la volonté de s'établir dans un cadre de vie près de la nature ou parce qu'on y a des connaissances, de la famille. De façon générale, ces quartiers plus éloignés du noyau urbain présentent un tissu social et une dynamique communautaire plus riches. Il y a cependant des cas d'exception où, en raison de certains facteurs comme la diminution des activités économiques ou l'histoire locale, les communautés sont dévitalisées.

Tableau 2 : Distances et population des quartiers

District	Quartier	Distance en kilomètres Du centre urbain	Population*
Nord	D'Alembert	15	941
	Cléricy	30	496
	Destor	36	393
	Mont-Brun	40	526
Ouest	Arntfield	21	485
	Montbeillard	38	740
	Rollet	54	362
Sud	Beaudry	20	1 153
	Bellecombe	21	744
	Cloutier	31	355
	Évain	6	3 826
	McWatters	11	1 859
	Cadillac	50	842

* Source : Recensement 2001 (Statistique Canada).

4.1.3 Une occupation du territoire variable selon les quartiers

Les quartiers ruraux se distinguent également par la dispersion de leur population sur le territoire. Dans certains d'entre eux, la grande majorité de la population habite le noyau villageois, à l'instar de Cadillac et Beaudry. D'autres présentent un modèle plus dispersé, comme à McWatters et Cloutier.

Cette répartition des résidentes et des résidents fait en sorte que les relations de voisinage et d'entraide se construisent souvent par secteurs, là où les gens sont proches physiquement.

Par petits quartiers oui. Des sous-quartiers, quasiment. Les gens vont prendre des marches, ont besoin d'une gardienne vont trouver quelqu'un dans le coin. McWatters c'est tellement grand que ça se fait par chemin quasiment ou par coin de rue plus.

Certains secteurs sont plus homogènes car leurs résidentes et leurs résidents sont de la même famille, partagent des affinités ou des liens d'amitié, d'où des relations parfois particulièrement intenses.

Dans le coin de nous autres, de la montée du lac, y a une dynamique spéciale, c'est très fort. On se monte beaucoup d'activités où c'est tout le monde qui reste autour du rang qui fait un feu sur le bord du quai, on a fait le Jour de l'An sur le bord de l'eau. Y a toujours des activités comme ça qui rassemblent.

Certains secteurs sont actifs au point de créer des associations ayant pour objectif de faire valoir leurs droits ou leurs besoins en tant que résidentes et résidents : Association des riverains des lacs Joannès-Vaudray, Association des riverains du lac Savard, Comité de protection de l'environnement de D'Alembert. Des projets concrets peuvent émerger de ces regroupements, comme l'éolienne au lac Savard ou le barrage anti-barbottes au lac Vaudray.

Dans certains quartiers, comme à Cléricky ou Mont-Brun, les résidentes et résidents des rangs sont très présents dans les activités du village, dans d'autres ils agissent plutôt en « circuit fermé » : « Eux autres, y voient à leurs affaires à eux autres, y travaillent pour leur paroisse comme on dit, y travaillent pour leur coin. » Parfois, ils appartiennent à des cultures différentes, par exemple les villégiatrices et les villégiateurs par rapport aux personnes du noyau villageois, comme le souligne une informatrice d'Arntfield : « Qu'est-ce qu'y a ici, c'est que vous avez la vie du village et vous avez aussi la vie des lacs, les résidents

des lacs. » Les divergences peuvent même mener à ce que des résidentes et résidents d'un secteur s'opposent à un projet concernant une autre zone du quartier.

4.2 LES MILIEUX RURAUX : DES RESEAUX A GEOMETRIE VARIABLE

La présente étude a aussi permis de mettre en évidence quelques caractéristiques sociales propres aux milieux ruraux. La dimension la plus évidente est la densité des réseaux d'interconnaissance, que ceux-ci soient fondés sur les liens familiaux ou sur les relations de proximité géographique⁷.

4.2.1 Les familles : les « anciennes » et les « nouvelles »

L'analyse identifie des formes variées de relations de voisinage, notamment celles qui s'organisent autour des liens familiaux. Dans certains quartiers, les familles ayant participé à la colonisation du territoire demeurent encore bien présentes aujourd'hui. Ces liens de parenté favorisent l'entraide, les contacts et les échanges.

De tels liens constituent parfois un obstacle à la cohésion sociale lorsqu'il existe des tensions à l'intérieur d'un même clan, ou encore entre des familles. En plus de limiter l'entraide, ces tensions représentent une contrainte à la mobilisation. Par exemple, des informatrices et des informateurs racontent que certaines personnes ne s'impliquent pas dans un projet particulier parce qu'untel en est le responsable. Et même lorsqu'il n'existe pas de tensions, une certaine prudence est nécessaire. Un informateur explique qu'il faut éviter de blesser verbalement d'autres personnes car ce sont aussi tous les membres de leur famille qui sont alors visés. Une simple querelle entre deux personnes peut affecter toute la communauté.

7. Le sociologue Henri Mendras utilise l'expression « société d'interconnaissances » pour parler de relations face à face et personnalisées (Carrier et Jean, 2000:43).

La recherche a également permis de mettre au jour certains clivages entre les familles originaires du milieu et les nouvelles. Ces dernières, surtout si elles se sont installées au cours de la même période, ont tendance à développer davantage des relations de voisinage entre elles. Elles fréquentent moins les familles originaires du quartier. Les raisons évoquées par les informatrices et les informateurs varient en fonction de leur statut. Les personnes habitant leur quartier depuis longtemps ont tendance à estimer que les nouvelles familles, les « *parachutés de l'extérieur* », vivent davantage en retrait car elles n'ont pas développé le même sentiment d'appartenance au milieu. Elles rechercheraient davantage la tranquillité et les grands espaces, sans vouloir entretenir de liens de voisinage serrés avec les membres de la communauté. « *On s'rend compte qu'y a beaucoup d'gens qui habitent à Bellecombe mais qui ne vivent pas dans Bellecombe.* »

À Arntfield, Bellecombe ou Beaudry, par exemple, la recherche a mis en évidence l'existence de deux groupes de citoyennes et de citoyens qui se rencontrent rarement, sauf lors d'activités scolaires ou entourant les enfants. En fait, il semble que les nouvelles familles vivent plus retirées alors que celles demeurant dans les quartiers depuis de nombreuses années se fréquentent davantage entre elles. Cette situation découle du sentiment d'appartenance qui se développe en fonction du nombre d'années de résidence.

Il faut dire aussi que quelques informatrices et informateurs plus récemment arrivés dans leur quartier disent sentir un certain manque d'ouverture de la part des citoyennes et des citoyens installés depuis longtemps. Comme le souligne un nouvel arrivant en parlant des plus anciens : « *Ils font comme si la municipalité leur appartenait.* »

4.2.2 L'entraide

Peu importe sur quelles bases elles reposent, les relations de voisinage servent à l'entraide dans l'ensemble des quartiers étudiés. Cette entraide est étroitement liée à la connaissance réciproque et à la proximité des citoyennes et des citoyens, et celle-ci subsiste malgré le fait que les individus soient de plus en plus indépendants des autres pour la satisfaction de leurs besoins. Chacun dispose généralement d'un moyen de transport et d'outils pour le bricolage. Cela n'empêche toutefois pas d'emprunter certains outils ou de demander de l'aide, parce qu'il connaît ses voisines ou ses voisins ou que des membres de sa famille habitent son quartier. En revanche, certains informaticiens et informateurs perçoivent l'entraide comme une faiblesse ou une dépendance. Plusieurs sont prêts à aider les autres, mais non à recevoir ou à demander de l'aide, comme l'exprime un informateur :

Moi je suis pas le gars à demander un coup de main. Quelqu'un me demande, je vas aller lui aider. Mais moi, aller demander à quelqu'un de venir m'aider? Hé [juron], va falloir que j'aie de la misère. Habituellement, je suis capable de faire mes affaires tout seul.

Pour les derniers, il s'agit tantôt d'une question de fierté, tantôt d'une question d'autonomie.

Concernant l'entraide de nature plus psychologique et le recours à des services institutionnels et communautaires, des études (Beaulé, 2004; Beaulé et Simard, 2002; Ouellet et Roy, 1994; Corin *et al.*, 1990) ont montré que bien des résidentes et des résidents des milieux ruraux ne sont pas enclins à demander de l'aide.

Mais, dans l'ensemble, même si certaines personnes demeurent réticentes à recevoir de l'aide, elles sont tout de même disposées à fournir de l'aide aux autres. En fait, c'est une question de réciprocité.

L'entraide, c'est pas que j'vas toujours quêter pis j'suis toujours mal pris. Si une journée, j'suis mal pris, j'vas aller t'voir juste si j'suis mal pris, pis si toé t'es mal pris, ben tu viendras m'voir. Si quelqu'un est toujours mal pris, non non, ça marche pas là. [...] L'entraide, c'est chacun son tour.

De façon générale, l'entraide existe bel et bien dans les quartiers ruraux étudiés et celle-ci peut prendre plusieurs formes (gardiennage, transport, prêt d'outils, etc.).

Cette entraide peut aussi se traduire en projets communautaires. Des groupes de citoyens, sans appartenir à un organisme quelconque, se rassemblent et entreprennent un projet qui répond à un besoin particulier. Ainsi, plusieurs projets ont vu le jour et d'autres seront réalisés à court terme : une serre communautaire à D'Alembert, un jardin communautaire à Destor, le Balbuzard⁸ à Cléricky, une coopérative alimentaire à Mont-Brun, un centre communautaire à Évain, la rénovation du centre communautaire à Montbeillard, un parc à Rollet, l'implantation d'un local de jeunes à Cloutier. Le fait que les gens se connaissent favorise les contacts et la réalisation de ce type de projets.

L'entraide ne se limite pas aux individus, elle s'applique également aux organismes qui collaborent entre eux. Dans plusieurs quartiers, cela constitue une force qui facilite la réalisation de projets. Les organismes, comme ceux de Montbeillard, se concertent pour éviter de tenir leurs activités au même moment et de diviser la participation. Ils s'encouragent lors de leurs campagnes de financement. Ils se prêtent également leurs locaux et leur matériel. Ils organisent aussi parfois des activités communes, partageant ainsi les tâches et les bénéfices. Le fait que les mêmes personnes siègent sur plusieurs comités facilite les contacts et les échanges entre les organismes. La capacité de collaborer des organismes est donc souvent liée au degré de relations informelles qu'entretiennent leurs responsables. Dans quelques cas seulement, des organismes refusent plus systématiquement les collaborations, certains clubs de l'Âge d'or et directions d'école sont cités à quelques reprises à cet effet.

8. Le Balbuzard est un café-dépanneur qui fut construit dans le cadre d'une corvée. Pendant un certain temps, il a été géré par le Comité de développement de Cléricky. Actuellement, il est loué à un concessionnaire privé.

4.3 DES SERVICES DE PROXIMITE TRADUISANT LA VITALITE DES COMMUNAUTES

4.3.1 Des services essentiels au développement local

La vie dans les quartiers est aussi tributaire des services qui y sont dispensés. De ces services dépendent le développement économique et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens (Carrier, 1999). Comme l'a énoncé un informateur, sans eux, « *on est limités* ». Les services contribuent grandement à la capacité d'attraction des territoires.

Les propos des informatrices et des informateurs sont unanimes en ce qui concerne les services, il en faut un minimum. Il faut dire cependant que le niveau de services présents varie beaucoup d'un quartier à l'autre. Certains sont relativement bien lotis à cet égard. Ainsi, à Cadillac, on trouve une épicerie et deux dépanneurs, un café-restaurant-station service, un bureau de poste, un point de services du CLSC ouvert cinq jours par semaine, une école primaire, une maison de jeunes, un centre de la petite enfance ainsi que plusieurs salles communautaires. Dans d'autres quartiers, on ne trouve plus de salle communautaire, de café, de restaurant ni de dépanneur. Pourtant, ces lieux de socialisation s'avèrent essentiels pour favoriser les contacts entre les résidentes et les résidents et entretenir le sentiment d'appartenance, comme on le verra plus loin.

4.3.2 Des services en péril

En dépit du fait que les quartiers ne sont pas tous pourvus de la même façon en ce qui a trait aux services, il semble y avoir, dans chacun d'entre eux, une grande peur de voir disparaître les services encore disponibles. Il faut dire que de nombreux services ont été coupés ou fermés au cours des dernières années (dépanneurs, bureaux de poste, associations, restaurants) et ce, pour toute sorte de raisons : critiques sur le service, manque de participation ou de clientèle, baisse de la population, concurrence des services disponibles dans le centre urbain.

Dans plusieurs quartiers, des services publics comme la poste risquent de fermer même à court terme, comme l'explique une informatrice :

Moi je coûte une fortune à la Société des postes, jamais je rentre ce que je leur coûte. En tant que société, un jour ils vont fermer mon bureau c'est évident. Moi je serais prête à prendre ma retraite, mais si je prends ma retraite, oublie ça, ça va être des boîtes vertes dehors. C'est quelque chose qui me retarde, j'attends. À un moment donné, je vais me décider quand même.

Et comme le dit Hamel (2000 : 119) :

Un bureau de poste qui ferme, comme une école qui s'étirole, comme une caisse populaire qui devient un point de services d'une entité régionale, c'est plus que le symptôme du dépérissement du village : c'est en soi, à chaque fois, un coup dur porté à la vitalité d'une communauté.

L'avenir des bibliothèques est aussi menacé et ce, même s'il existe un moratoire quant au financement des bibliothèques rurales des quartiers regroupés dans la nouvelle Ville de Rouyn-Noranda. En fusionnant en une seule grande ville, il y a risque de voir disparaître ces bibliothèques que beaucoup considèrent comme indispensables, comme le soutient un informateur :

Faudrait pas centraliser à Rouyn, danger. Les subventions pour les bibliothèques municipales vont à la ville. Nos bibliothèques, on en a besoin, on en a vraiment besoin pour nos petits à l'école. Faudrait pas que ça meure, faudrait pas qu'on perde ce qu'on a déjà. Peut-être que c'est rentable au niveau financier mais quelqu'un qui reste à Mont-Brun va pas aller en ville s'inscrire à la bibliothèque.

Au moment même de la collecte des données pour cette étude, des représentants du clergé faisaient une tournée de consultation pour savoir à quel point les pratiquantes et les pratiquants tenaient aux services religieux. Confronté à la baisse des pratiques religieuses et au manque de financement, le Diocèse ferme des églises ou déplace les lieux de célébration des services religieux. À Destor, l'église a été en partie « reconvertie » en salle communautaire. Dans d'autres quartiers, le changement de fonction de l'église fait parfois l'objet de discussions, notamment dans le contexte du

manque de locaux communautaires. Paradoxalement, même si les citoyennes et les citoyens fréquentent moins leur église, ils y demeurent très attachés et se mobilisent rapidement pour la rénover, comme à Beaudry, ou encore si la rumeur annonce sa fermeture éventuelle, comme à Mont-Brun. L'église représente toujours un symbole de la vitalité d'un village.

La présence de d'autres services, notamment les équipements sportifs, constitue également une préoccupation des citoyennes et des citoyens interrogés. Plusieurs ont émis le souhait que des activités soient organisées dans les quartiers de manière à ce que les résidentes et les résidents ruraux n'aient pas à se déplacer en ville pour faire leurs activités. Un informateur témoigne à ce sujet :

En ville il y a les arénas mais nous on a nos patinoires et ça nous contente. Il faudrait pas qu'on soit toujours obligés d'aller vers la ville pour faire nos activités sportives. J'espère qu'il va se développer des activités parascolaires ici à l'école puis que les gens vont venir ici. Des cours de danse, de yoga, n'importe quoi, que ce soit fait dans nos milieux, que les parents soient pas obligés de les transporter à Rouyn ou que les enfants soient pas obligés de prendre l'autobus du secondaire pour faire du sport en ville. Moi je demande à la Commission scolaire de le faire dans les paroisses. C'est pas un milieu défavorisé ici dans mes paroisses, mais y a des familles qui ont pas d'argent, de véhicule, pour dire : « je donne à mon enfant l'opportunité d'aller pratiquer un sport ».

D'autres ont insisté sur la nécessité d'avoir des moyens de communication décents. Par exemple, l'état pitoyable de la route allant de D'Alembert à Mont-Brun a été dénoncé par la plupart des informatrices et des informateurs des quartiers concernés. À Bellecombe également, beaucoup se sont plaints de l'état de leur seule voie d'accès à la zone urbaine. Dans certains quartiers, le transport scolaire constitue aussi un problème, certains élèves passant plusieurs heures par semaine dans l'autobus, entre l'école et leur domicile.

4.3.3 L'école : un service indispensable

Ainsi, certains services sont-ils en péril. Les écoles n'y échappent pas. Du fait du vieillissement de la population et de la faible natalité, la plupart des quartiers voient leurs effectifs scolaires diminuer au fil des ans. Plusieurs informatrices et informateurs ont exprimé leur inquiétude de voir fermer l'école, que d'aucuns considèrent comme le cœur du village :

Y faut jamais arrêter d'entendre une cloche d'école pis des p'tits enfants, les cris des enfants. Ça, c'est l'âme du village. Si t'entends pu ça, oublie ça. Mais t'sé t'entends la cloche, on vient à mail pis on entend les p'tits enfants à récré là. T'sé, c'est la vie ça. Si t'entends des enfants, c'est qu'y a des jeunes couples. C'est l'futur.

Pour pallier les baisses d'effectifs, la Commission scolaire a mis en place des classes à niveaux multiples dans certains quartiers. Il y a aussi des collaborations entre quartiers. Ainsi, l'école primaire de Cléricky assume-t-elle les cours de niveau un, deux et trois pour les quartiers Cléricky et Mont-Brun, et l'école de Mont-Brun donne les cours de niveau quatre, cinq et six aux enfants des deux quartiers. Il existe également une seule directrice et un seul conseil d'établissement pour les écoles de Destor, Cléricky et Mont-Brun, ce qui permet d'économiser les ressources humaines.

Cependant, ces classes à niveaux multiples sont difficiles à gérer. Comme ce sont des postes moins convoités et éloignés, ce sont surtout des enseignantes et des enseignants jeunes et inexpérimentés et les taux de roulement sont élevés. Afin de remédier à ce cercle vicieux, un membre du milieu scolaire préconise d'embaucher des gens de la communauté :

Moi j'ai eu à engager des gens, j'ai engagé des gens du milieu. Quand les gens se sentent respectés, considérés, écoutés, l'implication se fait plus grande. Je vois l'évolution depuis sept ans que je suis ici, je vois les gens beaucoup plus préoccupés du bien-être de l'école. C'est important d'ouvrir à la communauté si on veut que la communauté s'implique. Puis qu'ils se sentent partie prenante. C'est comme dans une classe. Quand les gens se sentent pas écoutés ou frustrés

c'est beaucoup plus difficile d'aller les chercher. J'ai engagé une personne dans chacune des paroisses pour l'animation des activités sportives.

Toutefois, pour des raisons statutaires, il est impossible de sélectionner les enseignantes et les enseignants selon le critère d'appartenance au milieu (Solidarité rurale du Québec, 1999:10).

Par ailleurs, le taux de roulement élevé chez le personnel enseignant et de direction n'est pas pour rassurer les parents. Cela renvoie l'image de milieux où il ne fait pas bon vivre et qui ne favorisent pas les liens entre l'école et la communauté : « *Tu développes pas une communauté avec des gens qui sont là d'passage. Y faut qu'y aille une appartenance. Quand t'es d'passage, t'investis pas dans c'te milieu-là.* » A contrario, lorsque les personnes sont là par choix, comme à Mont-Brun, cela fait toute une différence quant à leur implication dans le milieu : « *C'est pas juste un professeur, c'est quelqu'un qui fait partie de la communauté.* »

Il est à noter que dans plusieurs quartiers, les gens ont déploré un manque d'ouverture de l'école à la communauté. Le milieu scolaire accueille bien la participation des parents lorsqu'il s'agit d'activités prévues et décidées dans le cadre scolaire, mais semble moins ouvert lorsque c'est la communauté qui tente de s'impliquer dans l'école et d'y réaliser des activités.

4.3.4 Les services pour les jeunes : un secteur mobilisateur

Malgré la fragilité générale des services dans les quartiers ruraux, certains services demeurent au cœur des préoccupations des gens, c'est le cas notamment de ceux qui s'adressent aux enfants et aux jeunes. En effet, les résidentes et les résidents de certains quartiers ruraux se mobilisent pour développer et faire vivre les services aux jeunes, que ce soit les centres de la petite enfance, les services de garde, les maisons de jeunes, les

centres d'accès communautaire Internet (CACI) ou les bibliothèques. La préoccupation autour de ces services est variable d'un quartier à l'autre, mais probablement au centre de tous.

Les activités de financement pour les jeunes, qu'ils soient d'âge scolaire ou non, sont souvent parmi les plus achalandées. Les repas sont du nombre mais on peut également citer les Expo-cadeaux qui ont lieu à McWatters et à Cadillac, le tournoi de pêche à D'Alembert qui sert à acheter des panneaux de basket-ball ou la soirée rétro de Cléricky qui permet de financer le Noël des enfants.

Des solutions parfois originales sont mises en œuvre pour garder ces services, comme Enfants d'ici, un service de garde où ce sont les parents qui se relaient. Les bibliothèques scolaires et municipales sont parfois fusionnées afin de ménager les bénévoles et diminuer les frais de localisation. À certains endroits, le CACI se trouve dans l'école, dans la bibliothèque ou dans l'aréna, afin de créer une dynamique.

Il faut noter que, dans plusieurs quartiers, les organisations qui s'occupent des enfants sont parmi les plus actives de la communauté : oeuvre des terrains de jeux de Mont-Brun, Association sportive de D'Alembert, Enfants d'ici à Cléricky, Comité des loisirs de McWatters. À Destor, un projet de patinoire asphaltée pour les jeunes a permis de fédérer les énergies de plusieurs organisations importantes du milieu, dont l'école, la maison des jeunes, le conseil de quartier, la Fabrique et l'Âge d'or.

5. AMELIORATION DU MILIEU DE VIE : COMMENT SUSCITER LA MOBILISATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS?

Certains des éléments propres aux milieux ruraux, décrits précédemment, influencent la façon de mobiliser les citoyennes et les citoyens dans les communautés. En effet, les « sociétés d'interconnaissance » que constituent les milieux ruraux façonnent de manière spécifique les rapports humains qui s'y établissent. Par exemple, l'organisation et la mobilisation d'une communauté se font différemment lorsqu'on vit dans un milieu où la population est peu nombreuse. Il suffit de penser que tout le monde ou presque, dans les quartiers ruraux, connaît personnellement les leaders.

Outre les particularités propres à ces milieux, le monde rural est également touché par les changements sociaux en cours dans le reste du monde industrialisé. La présence croissante des femmes sur le marché du travail, le manque de temps des familles, l'individualisme, la « complexification » du bénévolat, le vieillissement de la population, sont autant de facteurs qui affectent les dynamiques communautaires.

5.1 DES GENS DYNAMIQUES ET EN CONTACT

5.1.1 Les leaders

La dynamique d'une communauté repose en grande partie sur l'engagement et la mobilisation de ses citoyennes et ses citoyens; leaders et bénévoles constituent les piliers de l'action collective. Comme dans toute communauté, la recherche a permis de mettre en évidence la présence de leaders et de bénévoles dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda.

En ce qui concerne le leadership, les quartiers étudiés ne se distinguent pas des autres milieux. Les points de vue recueillis laissent à penser qu'il existe des leaders plus rassembleurs alors que d'autres sont plus directs.

Les leaders ouverts se préoccupent des gens avec qui ils travaillent. Ils adoptent une approche soutenant et égalitaire. Ils tentent ainsi de valoriser les bénévoles, de les accompagner dans leurs tâches, de les aider au besoin, sans donner des ordres ou jouer au patron. Ils instaurent un climat de collaboration, où les initiatives et les nouvelles idées sont bien accueillies. Ces leaders ne se chargent pas de l'ensemble d'un projet. Ils délèguent des tâches et des responsabilités à leurs collaborateurs. Ils essaient de s'entourer de personnes ayant des compétences complémentaires afin de former une équipe de travail équilibrée. En milieu rural, où les leaders sont généralement connus et identifiés, il est possible qu'un leader ouvert réussisse à motiver davantage des citoyennes et des citoyens et à les mobiliser dans un projet quelconque, car l'implication prend alors une forme agréable et intéressante pour les bénévoles.

Il faut de la délicatesse, que les gens sentent que t'as besoin de leur aide, pas leur donner des ordres.

T'as beau donner des ordres à tour de bras, à journée longue, si t'es pas capable d'amener les gens sur ton bord, t'arriveras à rien.

À l'inverse, les leaders directifs sont moins ouverts. Ils semblent accepter difficilement les idées des autres et les initiatives des bénévoles. Ils tentent également de s'appropriier les projets, personnellement, comme s'ils en étaient les seuls maîtres d'œuvre. Ils prennent les décisions, ils attribuent les tâches, ils donnent les ordres et ils vérifient leur exécution. Certains d'entre eux recherchent même, à travers leur rôle de leader, de la reconnaissance ou de l'influence dans leur milieu de vie. Ici également, ces leaders, et leur attitude directive, sont aisément connus et identifiés dans les milieux ruraux. De tels leaders sont moins rassembleurs que les leaders ayant du charisme, les bénévoles étant moins motivés à œuvrer dans un contexte tendu. De plus, ces leaders sont parfois à l'origine de tensions entre individus et même entre familles ou associations.

Elle, a ramassé quelque chose, c'est à elle, c'est son bébé. Y a pas personne qui est capable de se l'approprier.

Y a des gens qui leadent par en-dessous. Y a des gens qui ont des intérêts dans un domaine plus particulier. Y a des têtes fortes si on veut. Y en a dans tous les villages. C'est des influenceurs j'pense.

Outre le leadership des individus, présent dans toutes les communautés, il existe aussi un leadership familial dans quelques quartiers. En général, il s'agit de familles présentes dans le milieu depuis de nombreuses années, voire même depuis le début de la colonisation. Des membres de ces familles siègent souvent au conseil de quartier et, dans un cas, plus d'un membre d'une même famille y sont présents. Dans un autre quartier, ils sont davantage présents au comité de loisirs. Ce type de leadership est à double tranchant. On peut croire que la présence massive de personnes d'une même famille dans un organisme ou dans une activité favorise plutôt les intérêts particuliers que le bien commun de la population. Ou encore, l'existence de certains conflits entre individus ou familles peut limiter l'implication de certaines personnes. Une forte présence d'anciennes familles peut venir aussi limiter l'implication de nouvelles familles qui les perçoivent comme peu ouvertes et trop influentes. En revanche, le dynamisme de certaines familles peut être une force pour le milieu. Elles sont influentes, peuvent mobiliser leurs membres, ont accès à de nombreuses ressources, ce qui leur permet de réaliser effectivement de nombreux projets. Bref, bien se connaître en milieu rural comporte autant des avantages que des inconvénients.

5.12 Des contacts directs

Une des forces des leaders est de savoir s'entourer de bénévoles. À cet effet, les relations personnalisées et de proximité, des caractéristiques importantes du milieu rural, ont un impact important sur la capacité des leaders à mobiliser leurs concitoyennes et concitoyens. Dans tous les quartiers étudiés, les informatrices et les informateurs indiquent que la meilleure méthode de recrutement des bénévoles est de les contacter personnellement, pour les convaincre de s'impliquer dans un projet. « *On s'connait. On peut dire, telle personne, me semble y s'rait bon pour faire ça. Là on l'appelle des fois pis on l'motive.* » Cela est rendu possible parce que les leaders connaissent bien leur quartier.

Souvent, ces derniers ciblent même à l'avance les gens dont ils ont besoin, en fonction de leurs compétences, de leurs intérêts ou de leurs disponibilités. Comme le rappelle un informateur : « Y savent qui fait quoi dans l'avillage. Donc, si y ont besoin de quelque chose, y savent à qui s'adresser. »

Cette méthode s'avère plutôt rapide et efficace, les gens ayant tendance à accepter lorsqu'ils sont sollicités directement. Elle fait toutefois en sorte que les leaders recrutent souvent les bénévoles dans leurs réseaux de connaissances, ils se privent cependant du potentiel et des compétences de personnes intéressées mais peu connues. C'est notamment le cas des nouvelles familles installées depuis peu dans un quartier. Pourtant, la sollicitation de ces nouveaux arrivants pourrait contribuer à leur intégration. De plus, cette tendance accroît le risque de former des groupes relativement fermés, ce que certaines personnes interviewées appellent des « clans ».

5.1.3 Des bénévoles dynamiques mais peu nombreux

Selon les informatrices et les informateurs interrogés, la force d'un quartier repose sur le dynamisme des bénévoles. Ceux-ci démontrent de la ténacité, de la détermination, de la persévérance et de la débrouillardise. Ils s'investissent à fond dans les projets, condition essentielle à leur réalisation. En milieu rural, il semble que ces bénévoles n'ont pas besoin d'être nombreux pour insuffler leur dynamisme à toute la communauté. Il suffit parfois d'une trentaine de bénévoles pour préparer une activité de grande envergure ayant des répercussions sur l'ensemble du milieu. Même si à première vue, ce nombre semble faible, dans un bassin de population de 300 ou 400 individus, comme à Rollet, cela représente presque 10 % de gens actifs, comme le soulignait judicieusement une informatrice. En comparaison, cela équivaldrait à 4000 bénévoles pour l'ensemble de la ville de Rouyn-Noranda.

Quelques personnes interrogées rapportent que les bénévoles s'impliquent tant qu'ils ont du plaisir dans leurs actions. Cela découle en partie du fait que les bénévoles se

connaissent bien et qu'ils forment des réseaux où se lient entraide et amitié. Par exemple, une informatrice raconte que les membres de son organisme soulignent leur anniversaire. Les relations interpersonnelles occupent donc une place aussi importante que les relations plus formelles liées à la préparation d'un projet.

Cependant, comme le mentionnent l'ensemble des informatrices et des informateurs, dans tous les quartiers étudiés, ce dynamisme s'essouffle avec le temps, parce que « *c'est tout l'temps les mêmes qui font toute* ». Les bénévoles, tout comme les leaders d'ailleurs, s'épuisent et finissent par se retirer de la vie communautaire active⁹. Ce phénomène menace la survie des organismes et des activités et soulève la question de la préparation de la relève.

Paradoxalement, même si mathématiquement les bénévoles actifs représentent un pourcentage intéressant de l'ensemble de la population, la plupart des quartiers ont mentionné le défi que représente la mobilisation et la rétention des bénévoles et des leaders. Les commentaires suivants sont éloquentes à ce propos : « *On sait plus qui aller chercher* », « *Faut supplier le monde.* »

Quelques informatrices et informateurs soulignent que le défi du bénévolat est de répartir les tâches de façon plus équitable, pour éviter que certains bénévoles soient surchargés, notamment les personnes plus actives qui initient des projets. Il faut dire que la nature même du bénévolat repose sur le don de soi, sur une implication volontaire qui varie en fonction des disponibilités et des intérêts des individus (Belhassen, 1991). Comme l'explique aussi un informateur :

Dans mon livre à moi, le gars qui a fait 16 heures dans son année de bénévolat a autant de mérite que le monsieur qui est à la retraite, qui va en faire dix fois plus, parce qu'il a pas nécessairement autant de disponibilité. Puis le sacrifice qu'il va faire va avoir autant de valeur.

9. Le même phénomène fut observé dans une autre communauté (Beaulé et Champagne, 2003:43).

Il faut donc s'ajuster aux disponibilités des personnes, ne pas exiger davantage des bénévoles que ce qu'ils peuvent donner. Une informatrice explique que le bénévolat n'est pas une obligation :

C'est la vision du bénévolat qu'y faut réviser aussi dans les p'tits milieux. Le bénévolat, c'est des heures gratuites que tu m'donnes. Dans mon comité, on m'dit souvent : t'es toujours contente si j'te donne une heure, deux heures. [...] J'y dit : c't'un don que tu m'fais, c'est un cadeau. Si tu l'donnais pas c'te deux heures-là, j'devrais l'faire.

Les propos des personnes interrogées laissent entendre que certains leaders ou organisations considèrent les bénévoles comme une force de travail, qu'il est possible de gérer et d'utiliser de façon aussi stable que des travailleuses et des travailleurs salariés. Le bénévolat est une force qui varie en fonction du temps, des individus et des communautés, suivant différents cycles, comme l'ont mentionné quelques informatrices et informateurs. Dans les projets d'envergure, le bénévolat ne peut être le seul garant de leur réussite. On souligne également que les organismes recevant du soutien de la part de regroupements régionaux ou provinciaux, où œuvrent des ressources humaines rémunérées et permanentes, réussissent davantage à maintenir leurs activités. C'est le cas des bénévoles dans les bibliothèques municipales, qui sont appuyés par les permanentes et les permanents du Centre régional de soutien des bibliothèques publiques (CRSBP).

Par ailleurs, dans plusieurs quartiers, les personnes habitant près des lacs ou en villégiature et les nouvelles familles sont souvent identifiés comme des groupes qui s'impliquent peu dans la vie communautaire de leur quartier. Les personnes interviewées expliquent cette tendance par leur faible sentiment d'appartenance ainsi que par leur manque de contacts avec les citoyennes et les citoyens originaires des quartiers, ce qui contribue à freiner leur intégration à la communauté.

Le monde qui choisissent de vivre au Lac Fortune, de vivre à Kanasuta ou même de vivre à Arntfield, y partent de Rouyn, y viennent de Rouyn. Y veulent s'éloigner d'la ville, pour avoir la paix, pour être tranquilles. Le voisinage, c'est pas dans leurs priorités. Pis les activités de bénévole non plus.

5.1.4 Des activités mobilisantes... lorsqu'il existe un lieu de rencontre

Dans certains quartiers, il semble relativement facile d'organiser des activités qui rassemblent l'ensemble de la population : personnes âgées et jeunes, résidentes et résidents du village et des lacs, familles originaires du milieu et nouvelles familles, hommes et femmes¹⁰. Rassembler toutes les catégories de citoyennes et de citoyens contribue à la réussite des projets.

Il suffit également d'intéresser les enfants pour que les parents participent. Ces activités pour les enfants et leur famille représentent des opportunités de renforcer l'intégration des jeunes à la communauté, elles permettent d'établir et d'entretenir des liens intergénérationnels. Elles favorisent également les contacts entre les familles nouvellement installées et les autres. Ces activités constituent aussi autant d'occasions pour les citoyennes et les citoyens de se rencontrer et d'échanger.

Dans ce contexte, les centres communautaires et autres lieux de rencontre représentent un outil majeur de socialisation. Si, presque tous les quartiers disposent d'une salle communautaire, l'application plus rigoureuse des normes et des règlements depuis le regroupement municipal, fait en sorte que certains bâtiments sont maintenant jugés non sécuritaires. C'est le cas notamment à Cloutier et à Arntfield. On ne peut donc plus y organiser d'activité, ce sont des occasions en moins pour les gens de se rencontrer. Cette situation est décriée fortement par plusieurs informatrices et informateurs. Dans un quartier particulier, on a rapporté que, faute de salle communautaire, on était incapable de réaliser une activité de financement et donc de développer des projets. À Cléricy, les activités sont limitées parce que la seule salle communautaire est occupée en permanence par d'autres projets.

10. La chorale de Noël et le souper des aînés, à Rollet, en sont des exemples éloquents.

La présence d'autres lieux de rencontre a aussi une incidence sur les relations de voisinage au sein d'un quartier.

Ça [le dépanneur le Balbuzard], ça a ben gros rapproché, commencer à venir prendre du café... Tu restes plus chez vous, tu sors, tu viens prendre un café puis c'est le fun parce que tu rencontres des nouvelles personnes, puis là tu crées d'autres liens.

En référence à ce café-dépanneur, un informateur d'un autre quartier dit que « si on avait ça dans le village, ça ferait déjà une petite place pour jaser et se rencontrer. Là t'en as pas, t'es obligé de monter en ville ». Selon un leader, les rapports sont parfois tendus ou tout simplement inexistantes entre les anciens et les nouveaux résidents et résidentes et ce, faute d'activités et de lieux de rencontre : « Si y avait des activités, tu le rencontrerais aux activités, tu lui parlerais. »

Les salles disponibles ne sont toutefois pas nécessairement utilisées à plein. Dans certains cas, c'est parce que les organisations ne collaborent pas, dans d'autres parce qu'on n'a pas développé le réflexe d'utiliser certains équipements. C'est ainsi qu'à Cloutier, la grande salle de l'école est disponible, mais personne ne s'en sert. Il faut dire cependant que les règles d'utilisation des équipements scolaires ne sont pas de nature à en faciliter une utilisation élargie par la communauté.

L'absence de lieux de rassemblement a une incidence négative sur le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à leur communauté : comment être une communauté si on ne peut « vivre ensemble » et se regrouper?

J'aimerais ça pouvoir aller prendre une marche puis me rendre au village, puis que j'arrive au village puis qu'il y a quelque chose. Quand je monte au village, je m'assis sur le perron de l'église. S'il y avait quelque chose que j'emmène mes enfants faire du roller-blade, n'importe quoi, faire village. Ça ferait une place où les gens pourraient se rencontrer, ça redonnerait une vitalité au village.

L'objectif du village de McWatters, en construisant son centre communautaire, était clairement établi en ce sens : construire un lieu commun à tous pour développer le sentiment d'appartenance de citoyennes et de citoyens très dispersés sur leur territoire.

5.2 DES COMMUNAUTÉS RURALES QUI VIVENT DES TRANSFORMATIONS SOCIALES IMPORTANTES

Comme on vient de le voir, les quartiers étudiés partagent, avec d'autres milieux ruraux, un certain nombre de caractéristiques sociales. Ils doivent également conjuguer avec les transformations de fond qui secouent la société occidentale en général et québécoise en particulier : deux conjoints au travail, repli sur soi, « complexification » du bénévolat et vieillissement de la population.

Ces changements ne sont pas sans incidence sur la capacité des communautés, notamment celle des milieux ruraux à mobiliser les bénévoles et à s'approprier leur propre développement.

5.2.1 Moins de temps libre, moins de bénévolat

La plupart des personnes interviewées notent que les familles d'aujourd'hui ont beaucoup moins de temps libre. Le travail tend à prendre une place importante, surtout que, de plus en plus, les deux parents occupent un emploi rémunéré. Les femmes sont aussi plus présentes sur le marché du travail¹¹ alors qu'elles constituaient traditionnellement la majorité des bénévoles car elles avaient davantage de disponibilité. C'est d'ailleurs le cas des personnes âgées qui sont identifiées comme les plus impliquées dans la plupart des quartiers. L'arrivée des femmes sur le marché du travail modifie également les disponibilités des hommes, ceux-ci participant davantage qu'avant aux tâches ménagères

11. Selon Statistique Canada (2003), l'augmentation du nombre moyen d'heures travaillées par personne par année a été plus forte chez les femmes, réduisant ainsi l'écart des heures travaillées entre les hommes et les femmes.

et aux soins des enfants. Par ailleurs, le nombre d'heures travaillées tend à s'accroître¹² et les horaires de travail sont plus étendus et variés, ce qui laisse peu de temps pour l'action bénévole.

Y a quinze ans passés, ma femme travaillait pas, elle travaillait juste dans la maison chez nous. Asteure mes enfants, toutes les femmes travaillent à l'extérieur. C'est pas la même game. On avait plus de temps. Moi quand j'arrivais chez nous, mon repas était prêt. Mes fils quand ils arrivent chez eux, il faut qu'ils fassent leur repas, [juron]. À un moment donné, aller faire une activité ou quoi que ce soit, ils sont même pas capables d'y penser seulement.

Dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda, les citoyennes et les citoyens travaillent en grande partie à l'extérieur de leur milieu de vie¹³. Le temps passé dans les déplacements hebdomadaires contribue également à la réduction des temps libres.

En dehors des heures de travail, les parents s'occupent de l'entretien de la maison et de leurs enfants. D'ailleurs, une informatrice souligne que les parents accordent beaucoup plus de temps et d'attention qu'auparavant à leur progéniture, car ils en ont moins à s'occuper. Les déplacements relatifs aux loisirs des enfants prennent aussi beaucoup de temps, surtout lorsque ces loisirs sont offerts à l'extérieur du quartier.

Ainsi, après le travail, les enfants et la maison, les parents ont peu de temps et d'énergie pour la participation bénévole : « *Les gens sont tous fatigués. La vie est exigeante.* » L'implication dans la communauté ne fait souvent pas partie de leurs priorités.

Ce phénomène a des effets sur la participation en venant réduire le bassin de bénévoles potentiels dans un quartier. Plusieurs informatrices et informateurs s'inquiètent de ce manque de bénévoles. Certaines personnes préfèrent d'ailleurs payer pour obtenir un service plutôt que de s'impliquer à titre bénévole.

12. Toujours selon Statistique Canada (2003), le nombre moyen d'heures travaillées par personne par année au Canada ne cesse de croître, passant de 1260 en 1979 à 1332 en 2000.

13. D'après des données compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur la proportion de personnes travaillant en-dehors de leur municipalité (données du recensement de 2001, Statistique Canada).

Nous autres on s'impliquait pour nos enfants. On a toutes fait ça pour nos enfants pour la plupart. Aujourd'hui c'est plus facile de dire, ben regarde, je vas payer, vas-y à l'Aréna, mais demande-moi pas du temps, j'en donne pas.

Par conséquent, ce sont souvent les mêmes personnes qui se mobilisent pour organiser les activités et soutenir les organismes.

Cette diminution du temps consacré au bénévolat contribue à la difficulté d'assurer la relève, contrainte observée dans la plupart des quartiers. À plusieurs reprises, les informatrices et les informateurs ont signalé que les leaders tentent de recruter des bénévoles et de nouveaux leaders, mais qu'ils se heurtent à l'indifférence ou au manque de disponibilité de la population.

S'ils ont moins de temps pour le bénévolat, les gens ont également moins de temps pour les relations de voisinage. Dans quelques quartiers, les relations s'établissent surtout par le biais d'une participation aux activités locales ou à travers l'implication dans un organisme. Les relations entre les membres de la communauté se développeraient donc davantage dans les lieux publics qu'autour du lieu d'habitation.

5.2.2 La transformation des valeurs : vers l'individualisme

Un autre élément commun à la plupart des quartiers est la tendance au repli sur soi. Le constat serait particulièrement évident chez les nouvelles familles qui s'installent dans les quartiers. Plusieurs d'entre elles choisissent leur quartier en fonction de la tranquillité¹⁴. Qui plus est, un informateur explique que les nouveaux arrivants et arrivantes « se mettent comme quatre murs alentour de leur terrain », afin de s'isoler davantage. Ils ont également tendance à demeurer à la maison pour satisfaire leurs besoins de divertissement, notamment en raison de l'accès aux nouvelles technologies (Internet, cinéma-maison).

De plus, les citoyennes et les citoyens sont davantage autonomes. Ils disposent en général d'un moyen de transport, d'outils, de réseaux personnels d'information et de connaissances. En d'autres termes, ils dépendent moins d'autrui. Cette tendance a des répercussions sur les relations de voisinage. Les citoyennes et les citoyens en quête de tranquillité entretiennent moins de relations avec les membres de la communauté où ils habitent. Ces personnes ne cherchent donc pas à s'intégrer dans un milieu, à faire partie d'une communauté. Il choisit un lieu, un paysage où s'installer. « *Y a des gens, y demeurent pas à Montbeillard, y demeurent au bord du lac.* »

Ils s'entraident à l'occasion mais, comme plusieurs le soulignent, cela n'est en rien comparable à ce qui existait autrefois, lorsque les gens devaient être solidaires en raison du peu de ressources matérielles ou humaines. Aujourd'hui, les individus se donnent un coup de main lorsqu'il y a une urgence (sinistres, bris mécaniques), lorsque quelque chose est menacé, pas nécessairement pour « *aider les autres* ».

La transformation des valeurs a enfin des répercussions sur la préparation de la relève. Par exemple, les informatrices et les informateurs estiment que les jeunes adultes sont souvent sollicités par les leaders afin de prendre la relève, mais que la plupart d'entre eux ne démontrent toutefois aucun intérêt. Quelques informateurs estiment qu'ils sont davantage attirés par les loisirs motorisés (VTT, motoneige, motocross) et informatisés (Internet, jeux vidéo, ordinateur) que par l'implication communautaire. Peut-être est-ce aussi un symptôme de la transformation des valeurs d'une génération à l'autre, l'engagement bénévole représentant une valeur importante chez les plus âgés alors qu'elle serait moins présente ou s'exprimerait différemment chez les plus jeunes (Lévesque, 2004).

14. Constat confirmé par Solidarité rurale du Québec : « Deux clientèles principales reviennent en campagne : les préretraités et les fatigués de la ville. Les premiers sont souvent des villégiateurs qui se transforment en résidents. Ils recherchent la paix, des services adaptés à leurs conditions et chérissent leurs vieux jours paisibles. » (1999 : 17).

5.2.3 La « complexification » du bénévolat

L'analyse des témoignages permet d'identifier un autre élément important lié aux changements marquant la société : la « complexification » du bénévolat. Plusieurs personnes interrogées indiquent que l'implication bénévole s'avère de plus en plus complexe. Pour réaliser un projet ou une activité, les bénévoles et les organismes doivent compléter des formulaires, répondre à plusieurs normes et règlements gouvernementaux de même qu'établir des partenariats avec d'autres organismes ou institutions. Ils doivent également être en mesure de se servir d'un ordinateur, d'Internet ou d'un télécopieur et pouvoir faire de la comptabilité et des demandes de financement. Comme le souligne une informatrice, « *chaque organisme doit pratiquement requérir les services d'un comptable et d'un avocat* ».

Cette tendance est d'ailleurs corroborée par certaines études (Tremblay et Tremblay, 2000; Belhassen, 1991; André, 1984; Brousseau, 1983) qui montrent la spécialisation et l'institutionnalisation du bénévolat, davantage géré et perçu comme une profession qu'en tant que don volontaire de soi. Cette transformation découle en partie des liens que les organismes communautaires doivent entretenir avec les institutions gouvernementales. Celles-ci attribuent du financement aux organismes mais en échange, elles exigent souvent d'eux une offre de service plus encadrée et normée.

D'autres informateurs rapportent que les corvées n'existent presque plus. Autrefois par exemple, on pouvait se rassembler pour construire des bâtiments de façon bénévole. Actuellement, le même projet nécessite une cotisation à une assurance-responsabilité, une inscription à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), des plans d'architecte approuvés par un inspecteur municipal, sans parler du respect des normes du ministère de l'Environnement. Il est donc moins compliqué, quoique plus coûteux, de confier un contrat à une entreprise qui s'occupera de toutes les démarches administratives et répondra aux exigences réglementaires. Pourtant, les corvées avaient l'avantage de

permettre l'entretien des liens entre les membres d'une communauté et d'intégrer les nouveaux à la vie du milieu, comme l'a démontré l'expérience du dépanneur Balbuzard à Cléricky.

Cette « complexification » affecte également la mobilisation car elle rend l'implication bénévole plus complexe. Au lieu de se produire dans un climat relativement amical et chaleureux, le bénévolat s'exerce de plus en plus sous la pression et le stress. Par exemple, afin d'assurer la survie d'un organisme, il faut trouver du financement, compléter les demandes de subvention, exercer des pressions sur les politiciens. Un informateur illustre bien la situation : « *Implique-toi comme responsable, viens te stresser un peu plus!* » Le bénévolat se présente donc davantage comme un deuxième emploi, que comme un lieu de relations et d'épanouissement personnel, ce qui en décourage plus d'un. Un informateur s'exprime à ce sujet :

Mais c'est rendu aujourd'hui que c'est tellement compliqué d'essayer d'faire quelque chose, ça pas d'bon sens. J'ai vu les formulaires pour les volets 2 d'la ville, dernièrement, c'est pas croyable! Le conseil de ville, l'ancien CRDAT, les compagnies forestières, tout l'monde faut qu'y approuve ça. C'est trop compliqué! Ça vaut pas la peine! Laisse faire! Oublie ça. On va faire d'autres choses. On va aller à pêche s'a glace (rire)!

Cette « complexification » se fait surtout sentir lorsqu'il est question de financement, tâche répétitive s'il en est une. Il s'agit d'ailleurs là d'un facteur limitatif important dans la réalisation de projets pour quelques quartiers. Ce phénomène risque d'ailleurs d'avoir des conséquences sérieuses pour la dynamique des milieux ruraux. Comme l'indique une informatrice : « *C'est ça qui risque de tuer l'implication.* »

5.2.4 Des populations vieillissantes

Dans plusieurs quartiers, sauf peut-être à Évain et à Beaudry, les informatrices et les informateurs se sont inquiétés du vieillissement de la population, phénomène lié notamment à la baisse de la natalité et à l'exode des jeunes vers les grands centres (ISQ, 2003;

Bellot et Girard, 2000). Il y aurait donc de plus en plus de personnes âgées¹⁵ dans la plupart des quartiers étudiés. D'ailleurs, les populations d'Arntfield, de Beaudry et de Montbeillard souhaitent l'aménagement de résidences pour les aînées et les aînés afin que ces derniers puissent demeurer dans leur milieu de vie le plus longtemps possible. Actuellement, les personnes qui ont besoin de plus de services doivent déménager dans le centre de Rouyn-Noranda.

Le vieillissement de la population, combiné au départ des personnes âgées pour se rapprocher des services, a des effets sur la vitalité des quartiers. Il contribue à la diminution de la population, entraînant une perte de services et la fermeture de certains commerces. Les milieux deviennent ainsi moins attirants pour les nouvelles familles. Ces quartiers entrent alors dans une spirale de dévitalisation. En général, le point culminant de ce processus est la fermeture de l'école, étant donné le symbole et la fonction qu'elle opère en milieu rural (SRQ, 1999 : 21)¹⁶. Rendu à ce stade, il est alors très difficile d'attirer des familles avec de jeunes enfants. La conservation des équipements jugés essentiels, notamment de l'école, constitue donc, pour les quartiers ruraux, un des principaux défis à relever au cours des prochaines années.

Un autre impact lié au vieillissement de la population renvoie à la participation. Selon les informatrices et les informateurs, il semble que les personnes qui s'impliquent le plus sont âgées de 50 à 60 ans. Toutefois, leur participation diminue considérablement lorsqu'elles atteignent 75 ou 80 ans. Elles auraient toujours le désir et la volonté de s'impliquer dans leur milieu, mais beaucoup d'entre elles ne possèdent plus les capacités physiques nécessaires alors que d'autres veulent prendre le temps de vivre. Comme la relève s'avère difficile à préparer, en raison du faible nombre de jeunes ou de leur manque d'intérêt, le retrait de ces personnes crée un vide important dans la vie communautaire des quartiers.

15. Il faut toutefois noter que dans sept quartiers sur treize, les pourcentages de 0-14 ans sont plus élevés et ceux de 65 ans plus bas que les moyennes québécoises, reflétant une population moins vieillissante que dans l'ensemble du Québec (Observatoire de l'A.-T., 2004).

16. Extrait de Solidarité rurale : « Ce service, que l'on pourrait qualifier de très grande proximité, est un symbole de rattachement de la communauté locale à la communauté nationale. La perte d'un tel service devient bien souvent synonyme d'abandon, d'isolement du reste de la société. L'école est souvent perçue comme un élément de base dans la perspective d'une recomposition sociale des petites communautés dévitalisées. »

6. LES EFFETS DU REGROUPEMENT MUNICIPAL : DES COMMUNAUTÉS RURALES EN TRANSFORMATION

L'objectif de la présente étude était de mettre en évidence les caractéristiques et les forces des quartiers au regard de leur dynamisme et de leur capacité à réaliser des projets de développement visant l'amélioration de la qualité de vie. C'est l'analyse synthétique de ces forces des treize quartiers étudiés qui a fait l'objet des deux sections précédentes (deuxième partie, chapitres 4 et 5).

Il a été précisé que, malgré des transformations de société ayant un impact certain sur la dynamique des communautés locales et plus spécifiquement sur l'engagement citoyen, plusieurs quartiers disposent d'un tissu social fort et de leaders qui leur permettent d'envisager la réalisation de projets d'envergure. Or, ces forces identifiées dans les quartiers ruraux sont tributaires de la transformation récente du contexte politique, principalement en ce qui a trait au regroupement municipal de 2002 autour de la Ville de Rouyn-Noranda.

En fait, le regroupement municipal ne figurait pas parmi les thèmes abordés dans la présente étude. Toutefois, les informatrices et les informateurs n'ont pas manqué de faire le lien entre les thématiques proposées (réseaux de voisinage, participation, leadership et vision globale de la communauté) et ce qu'ils appellent la « fusion ». Il était en quelque sorte inéluctable que le regroupement des municipalités provoque des réactions dans les quartiers concernés et que cette recherche ait été une occasion pour en parler. C'est surtout en fait parce que cette transition vient tout juste de se faire et que la période d'adaptation n'est, de part et d'autre, pas terminée que les commentaires sont si nombreux et, il faut le dire, souvent amers.

La Ville est en train de roder ses relations avec ses nouveaux quartiers. Tout un défi comme l'annonce Jean-Charles Coutu dans sa proposition d'organisation de la nouvelle ville (2001). Défi d'autant plus périlleux, voire même paradoxal, puisque le regroupement

municipal se conjugue au Pacte rural. Rouyn-Noranda doit ainsi réussir le difficile arrimage entre la centralisation du pouvoir relevant de son rôle de ville, et le soutien aux communautés rurales afin qu'elles prennent en charge leur développement, mandat associé à son rôle de MRC.

Les propos exprimés dans le cadre de la présente étude quant au regroupement municipal touchaient de nombreux domaines (services, définition des rôles des différents acteurs et actrices, pouvoir des conseils de quartier, etc.). L'idée de la présente section n'est pas de reprendre en détail l'ensemble des points de vue recueillis. Cependant, l'ampleur des transformations provoquées par le regroupement municipal dans la structure même du pouvoir au sein des communautés est telle qu'elle a des répercussions importantes sur la dimension centrale de la recherche : la dynamique des communautés. En effet, comme on l'a vu au second chapitre, la vitalité d'une communauté et le sentiment d'appartenance, lui-même moteur de l'engagement des citoyennes et des citoyens, constituent autant de facteurs qui favorisent un meilleur état de santé des individus. Il s'agit donc ici de montrer en quoi le regroupement municipal affecte la dynamique des quartiers, et ce, sur deux dimensions : le pouvoir d'agir local et le sentiment d'appartenance.

6.1 UN POUVOIR D'AGIR A LA BAISSÉ

Le pouvoir d'agir des communautés sur le bien-être et la qualité de vie de leurs membres repose en tout premier lieu sur leur capacité à prendre des décisions. En ce sens, le passage du statut de municipalité à celui de quartier a grandement transformé la capacité décisionnelle des communautés au regard de leur développement et de leur devenir, alors même que le Pacte rural est prévu pour aider les communautés rurales à participer activement à leur développement. Ce défi, bien que considérable, n'est pas insurmontable. L'angle d'analyse retenu à propos de ces changements structurels vise à montrer comment la diminution du pouvoir d'agir est sentie par la population et quel

impact a celui-ci sur la capacité et la volonté des citoyennes et citoyens d'agir. Cette compréhension des enjeux permettra par la suite de mieux réfléchir sur les pistes d'action.

6.1.1 Un pouvoir centralisé

Un des premiers effets du regroupement municipal est la centralisation du pouvoir et celle-ci se manifeste de diverses façons.

Le processus de réorganisation qui a eu lieu sur le territoire de l'ancienne MRC Rouyn-Noranda est particulier dans la mesure où c'est la nouvelle Ville qui assume dorénavant les fonctions autrefois dévolues à la MRC. Cette situation fait en sorte que le pouvoir est plus concentré et plus complexe qu'il ne l'était auparavant, quand deux institutions distinctes se partageaient les tâches. Il y a eu, en fait, centralisation et concentration du pouvoir puisqu'il n'existe dorénavant qu'un seul conseil de ville alors qu'il y en avait treize avant le regroupement municipal.

Lors de la création de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda, quatorze districts électoraux ont été créés et chacun est représenté par un conseiller municipal. Comme certains districts regroupent parfois plusieurs quartiers, ces derniers ne disposent que d'un élu, qu'ils partagent par ailleurs avec d'autres quartiers. *« On a une représentante qui représente quatre quartiers, c'est plus ce que c'était pour les gens de la place. »* Même si la majorité des anciennes municipalités étaient favorables au regroupement, il n'en demeure pas moins que les citoyennes et les citoyens trouvent difficile l'exercice quotidien de cette nouvelle configuration politique. Ils pensent que *« c'est pas d'en haut que les choses peuvent se faire »* et se désolent que ce soit *« des urbains qui gèrent du rural. »* Enfin, les distances entre certains quartiers et la zone urbaine découlant de la centralisation rendent difficile à accepter que des décisions qui les concernent soient prises par des gens qui résident aussi loin d'eux. *« C'est bien difficile de se faire "runner" par une personne qui va prendre des décisions pour une grande ville qui est à 50 kilomètres de chez nous. Ça j'ai bien de la misère à vivre avec ça. »*

D'emblée, le regroupement municipal a donc un impact direct sur le nombre d'élues et d'élus qui représentent chacun des quartiers et les personnes qui se sont exprimées sur le sujet ont le sentiment d'avoir perdu du pouvoir au profit de la Ville, qui demeure toujours une entité extérieure à bon nombre d'entre eux, comme on le verra plus loin.

6.1.2 Le pouvoir restreint des conseils de quartier

Le rôle des nouveaux conseils de quartier dans la ville a également suscité bien des débats lors des entrevues. Plusieurs rencontres de groupe se sont d'ailleurs cristallisées autour de l'existence de ces conseils et de leurs fonctions, souvent comparées aux anciens conseils municipaux.

Le décret 1478-2001 (article 9) concernant le regroupement des municipalités de l'ancienne MRC Rouyn-Noranda stipule que :

Le conseil de quartier est un organisme consultatif. Ce conseil est le lien qui existe entre le citoyen et l'administration municipale pour favoriser les services de proximité.

Il a comme principales fonctions de s'assurer de la qualité des services de proximité offerts aux citoyens du quartier, de vérifier l'accessibilité des services de proximité à ces citoyens, de recommander à la Ville un soutien communautaire aux organismes du quartier, de s'assurer de l'accessibilité des bâtiments et des équipements municipaux du quartier, de suggérer des projets afin de favoriser la culture, les loisirs et l'utilisation des parcs dans le quartier et finalement de recommander au conseil de ville les subventions que ce dernier peut accorder à des organismes du quartier en vertu du paragraphe 2 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes.

Cette définition pose le mandat et le rôle des conseils de quartier. Dans la pratique toutefois, la présente étude a démontré que ce mandat ne semble pas être très bien connu ni compris par la population en général qui continue à y déposer ses plaintes et ses demandes comme s'il s'agissait toujours d'un conseil municipal.

En fait, le rôle premier des conseils de quartier est uniquement consultatif, le mandat concernant la gestion du quartier étant plutôt de superviser les services mis en place par l'administration municipale. Certains leaders ont même parlé d'un rôle « *figuratif* » puisque la Ville ne les consulte pas systématiquement. « *Tu travailles plus pour toi. Tu travailles pour une grosse Ville que t'as pas de pouvoir décisionnel ben ben sur c'te Ville-là.* » Ce n'est que tout récemment, après la collecte des données, que les conseils de quartiers se sont vus confier le mandat de gérer les budgets d'activités de quartier et de subvention aux organismes.

Le conseil de quartier ne constitue donc pas un lieu de décision en ce qui concerne le développement du quartier. Il n'a ni le pouvoir politique ni les leviers financiers pour intervenir sur la vie du quartier; sa capacité d'agir est donc assez limitée.

Quand on est municipalité et qu'on veut faire du développement, c'est la municipalité qui va faire la gestion de ces argents-là. Aujourd'hui, t'as beau avoir un comité de développement, t'es quartier, c'est la Ville qui va faire du développement. T'as beau avoir un comité, t'as pas de pouvoir.

Cette capacité d'agir est d'autant plus restreinte que la structure même du conseil de quartier n'est pas de nature à faciliter l'exercice local du pouvoir. D'une part, chaque conseil de quartier ne comporte qu'un seul élu ou élue municipal, le conseiller de district, qui siège d'ailleurs parfois au sein des conseils de d'autres quartiers. De plus, comme cet élu ou élue assure la présidence du conseil de quartier mais ne réside pas toujours dans le quartier, les informatrices et informateurs ont le sentiment que la responsabilité réelle du conseil de quartier échappe parfois au contrôle local. En fait, les conseillères et les conseillers municipaux ne sont pas toujours considérés comme des leaders dans les quartiers où ils sont élus. Dans le questionnaire sur le leadership local, leur nom ressortait plus fortement dans le quartier où ils ont leur domicile. D'autre part, les membres de conseils de quartier ne sont pas élus mais nommés par la Ville, ils ne représentent pas, au sens démocratique du terme, les citoyennes et les citoyens du quartier.

En définitive, les conseils de quartier, tant par leur mandat que par leur structure, ne constituent pas des lieux susceptibles de susciter la discussion autour du devenir des quartiers ou de soutenir les communautés dans la prise en charge de leur développement. C'est dans ce sens qu'un informateur affirme que la centralisation constitue une « atteinte à la démocratie » puisque les anciennes salles municipales des quartiers ruraux ne sont plus des lieux de débat et de discussion de la chose publique, qui est le fondement de la démocratie.

Au niveau de la fusion, ça change beaucoup sur la dynamique et sur le contrôle que t'as de ta municipalité. Quand Untel dit : "On avait un conseil municipal", c'est très différent d'un conseil de quartier, parce que les employés étaient là, on circulait fréquemment dans les bureaux, la population venait souvent dans les bureaux. Y avait tout un roulement et une circulation d'information et on savait tout ce qui se passait partout. Quand y manquait de gravelle dans le rang des ponts, on le savait dans la demi-heure. Là tu le sais plus. En général y a un paquet de choses qui ont l'air des détails comme ça mais que t'as plus le contrôle et que tu ne sais plus non plus. L'inspectrice municipale, elle était là à toutes les réunions de conseil municipal, puis elle amenait l'information de tout ce qui s'était passé depuis la dernière réunion, avec un tel, un tel, un tel, problèmes, etc. Le suivi, le contact avec les citoyens, il était beaucoup plus. Entre les gens aussi, l'information se transmettait. Je me rends compte depuis qu'on a un conseil de quartier qu'on est beaucoup plus loin de l'information, on n'a plus le même contrôle. Y a des gens qui appellent directement à la Ville pour se plaindre et [l'inspectrice municipale] elle rapporte ça directement soit à [l'élue], soit à son supérieur. Nous autres, on le sait même plus.

Et effectivement, dans tous les quartiers, les informatrices et les informateurs ont constaté une baisse de fréquentation des citoyennes et des citoyens aux réunions des conseils de quartier, comparativement à celles des conseils municipaux.

Or, on l'a vu, c'est à l'échelon local, celui de la communauté d'appartenance immédiate des citoyennes et des citoyens, qu'il est plus facile et faisable d'intervenir sur les facteurs qui influencent la santé et le bien-être des individus et des communautés. Ce constat ne condamne pas les conseils de quartier à un rôle inutile, bien autrement. Il laisse simplement entendre qu'il est nécessaire que les communautés locales puissent agir sur leur

développement et qu'elles doivent avoir le pouvoir d'agir pour le faire. Il reste aux protagonistes concernés à trouver des solutions acceptables pour tous.

6.2 UN DESENGAGEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Outre la perte de la capacité d'agir plus formelle que le regroupement municipal a eu comme effet, cette réorganisation politique a également eu un impact important sur le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à leur communauté. Or, le sentiment d'appartenance à la communauté constitue un des moteurs de l'engagement citoyen et bénévole. On a le goût et de l'intérêt à participer à la vie communautaire lorsque l'on sent que notre action aura un impact sur nous, sur notre entourage, que l'on travaille pour soi.

6.2.1 Un sentiment d'appartenance fragilisé

Le regroupement municipal a ébranlé le sentiment d'appartenance de bon nombre de citoyennes et de citoyens des quartiers étudiés. C'est le cas notamment pour les personnes originaires du quartier ou qui y sont installées depuis longtemps et des gens qui ont choisi délibérément une communauté plutôt qu'une autre de façon à s'y intégrer. Pour eux, avec la disparition de leur municipalité et des institutions qui la constituaient, c'est la structure même de leur ancrage communautaire qui s'est envolée. Si le tissu social sous-jacent à la communauté politique n'a pas disparu, il a tout de même perdu le cadre structurel qui permet de transformer ce substrat social en un levier pour développer la communauté.

Ces gens ne se sentent pas faire partie de Rouyn-Noranda, ils ont peur d'y perdre leur identité et d'être « assimilés » dans la grande ville. Ils s'interrogent sur l'avenir de leur communauté, une parmi de nombreuses autres au sein de la nouvelle ville. Les propos recueillis témoignent d'une crainte très marquée à cet égard, plusieurs personnes prévoyant la disparition de leur quartier en tant qu'entité spécifique.

Y m'ont volé mon village. J'me sens pu interpellée, j'ai pu l'impression d'être à proximité d'mes choses. [...] plus on grossit, moins on s'sent concerné.

Étant donné que pour les jeunes, y a pas vraiment d'organisation, de structure qui les identifie à Bellecombe, auxquelles ils se sentent reliés, c'est certain que dans 10 ans Bellecombe existera plus. Peut-être même que le terme « Quartier Bellecombe » il sera même plus utilisé. [...] C'est quelque chose, le tissu social, ça prend du temps à se bâtir, puis c'est fragile aussi... C'est comme une belle toile d'araignée qui se bâtit mais tu donnes un petit coup de hache dedans, elle est débâtie, elle est en morceaux mais c'est plus une toile d'araignée. On sent de moins en moins cette solidarité-là de la communauté.

On a beau dire maintenant on fait partie d'la Ville de Rouyn [...] comment tu penses qu'on s'sent là? Penses-tu qu'on fait partie de c'te ville-là? On le sent pas. Pis même la Ville le sent pas. C'est pas parce qu'on veut pas. C'est pas parce que la Ville veut pas. Ça marche pas. Y a trop de distance. On est en campagne ici.

Il faut cependant mentionner que pour certains citoyens et citoyennes, le regroupement municipal n'a pas changé la nature de leur appartenance au quartier où ils vivent. En effet, pour les personnes qui choisissent leur lieu d'habitation en fonction du cadre naturel, pour les résidentes et les résidents saisonniers notamment, l'appartenance est plus souvent rattachée à leur voisinage immédiat (rive d'un lac, rang, chemin d'accès), appartenance que le regroupement municipal n'a pas nécessairement touchée. Quant aux personnes pour lesquelles le critère de sélection du lieu de résidence est la proximité du centre urbain, la vie de quartier ne compte pas beaucoup pour elles. Leur quotidien s'organise plutôt autour du noyau urbain, c'est là qu'elles travaillent, font leurs achats et organisent leurs loisirs. Elles ont déjà une appartenance à la Ville, ce que le regroupement municipal vient concrétiser dans les faits.

Mais de toute façon, ce n'est pas ces personnes qui animent et font vivre les communautés. Ce sont les premières, celles qui ont un sentiment d'appartenance fort à leur milieu qui créent et entretiennent la dynamique des quartiers. Il est donc impératif de mettre en place des stratégies pour nourrir et faire s'épanouir le sentiment d'appartenance, il en va de la vitalité des communautés et, à terme, de leur survie comme entités sociales spécifiques.

6.2.2 Une diminution de l'implication citoyenne et bénévole

Dans les communautés rurales, les personnes qui s'impliquent le font parce qu'elles savent pour qui elles travaillent, elles ont l'impression de contribuer au bien-être de leurs proches et de leurs voisines et voisins tout en assurant le leur. L'appartenance à un milieu constitue donc le moteur puissant de l'action bénévole.

Il y a plusieurs façons de s'impliquer, en fait elles sont peut-être presque aussi nombreuses qu'il y a de bénévoles. Pour l'analyse toutefois, il est utile de distinguer l'action citoyenne de l'engagement bénévole, même si toutes les personnes qui s'investissent dans l'un ou l'autre le font bénévolement. L'action citoyenne réfère plus spécifiquement à l'exercice de la démocratie dans un milieu (être membre du conseil municipal, du conseil de quartier ou d'un comité de développement, contribuer à un projet communautaire) alors que l'on pourrait associer le bénévolat à l'engagement dans des causes sociales ou récréatives (être membre d'un comité de loisirs, d'un club de l'Âge d'or, d'un comité de bibliothèque ou entraîneur d'une équipe sportive).

Aux dires des personnes rencontrées au cours de l'étude, le bénévolat, déjà en déclin dans la société en général, a globalement chuté suite au regroupement municipal. En perdant le sentiment d'appartenance à leur communauté, les gens se sont désengagés des diverses activités dans lesquelles ils étaient impliqués. Mais toutes les activités bénévoles n'ont pas été touchées avec la même intensité.

L'action citoyenne a été transformée. D'une action plus directe liée à l'exercice du pouvoir par le conseil municipal (siéger au sein du conseil municipal ou assister aux réunions du conseil municipal), on est passé, depuis le regroupement municipal, à une action indirecte liée à une fonction consultative. Où l'on s'engageait avant parce qu'on avait le pouvoir de prendre des décisions pour développer et améliorer les conditions de vie de la

municipalité, on s'engage maintenant pour tenter d'influencer des décisions qui se prennent par l'administration municipale de la grande Ville de Rouyn-Noranda.

Ainsi, l'engagement citoyen se présente-t-il maintenant très différemment de ce qu'il était avant le regroupement municipal. Et cette transformation n'affecte pas seulement la nature de l'engagement citoyen, elle touche également le nombre de personnes qui participent à la vie démocratique. Sans l'avoir mesuré de manière spécifique, ce qui n'était d'ailleurs pas prévu dans cette étude, un simple regard sur la transformation de la structure politique des quartiers laisse entrevoir qu'il y a moins de personnes engagées activement dans la vie politique des quartiers. D'une part, là où il y a actuellement sept membres dans les conseils de quartier, il y avait au moins autant de conseillères et de conseillers municipaux élus auxquels s'ajoutaient les candidats défaits et tous les bénévoles qui les entouraient. D'autre part, la participation aux rencontres du conseil de quartier est très faible alors que les réunions du conseil municipal attiraient régulièrement de nombreux citoyennes et citoyens.

Quant à l'engagement bénévole dans les activités récréatives ou associatives, là encore, la recherche ne permet pas de mesurer si le regroupement municipal a eu un impact sur le nombre de personnes impliquées. Toutefois, la nature des propos recueillis permet de montrer une certaine désaffection des citoyennes et des citoyens quant à l'action bénévole. En fait, c'est surtout lorsque cette action bénévole touche des tâches ou des fonctions qui, dans les quartiers urbains, sont effectuées par des personnes salariées que l'on note une baisse du bénévolat.

Quand c'était le temps de faire la patinoire, y avait dix hommes qui se levaient la nuit et qui allaient glacer la patinoire. Cette année, y en a pas. Y veulent pas faire quelque chose de bénévole maintenant alors que quand ils pourraient être payés un petit peu, la Ville prend quelqu'un d'autre.

Les gens s'impliquent parce qu'ils ont l'impression que le milieu a besoin d'eux, qu'ils sont utiles. « Si on est fusionné, me semble qu'on a moins d'appartenance à notre paroisse que quand on avait à notre p'tite municipalité. On travaillait pour nous autres. » Dans les petites

municipalités, ils savent que les ressources sont limitées et qu'il faut s'impliquer pour s'offrir des services. Mais depuis le regroupement, les règles du jeu ont changé; on fait désormais partie d'une Ville où, dans les quartiers centraux, les fleurs sont plantées, les patinoires extérieures entretenues et les parcs aménagés par le personnel municipal. Pourquoi donc, les citoyennes et les citoyens des quartiers ruraux qui appartiennent à la même Ville et paient les mêmes taxes doivent faire bénévolement un travail qui est ailleurs rémunéré. Maintenant, ils se disent : « *Qu'ils payent, on va travailler.* »

Par ailleurs, il est important de souligner que les bénévoles ont besoin de soutien de la part des employées et des employés des municipalités, que ce soit pour compléter un formulaire ou avoir accès à des équipements communautaires. Or, depuis le regroupement municipal, le personnel a été diminué et ceux qui sont présents ne le sont généralement pas à temps complet.

Parce que aussi, dans le temps, quand on avait des employés municipaux, on avait un inspecteur. S'il y avait quelque chose à faire, du bénévolat, on disait à [l'inspectrice municipale], tel organisme a besoin d'aide pour telle affaire, vas-y donc pour les aider. Aujourd'hui elle s'occupe de quatre quartiers. Essaie d'appeler [l'inspectrice municipale], [...] puis elle a pas le temps. Fait que le bénévolat va diminuer encore. C'était une personne ressource qu'on avait et puis qu'on perd, parce qu'à quatre quartiers, oublie ça. Le bénévolat, elle a plus le temps d'en faire. Et puis elle a des critères de son employeur. Nous y en avait pas de ça. S'il y avait quelque chose à faire, même sur son temps de travail, elle le faisait, ça rentrait sur son temps de travail.

On l'a vu ci-devant, le déclin de l'action bénévole n'est pas uniquement dû au regroupement municipal. Toutefois, ce nouveau contexte affecte de façon importante la motivation et l'intérêt des citoyennes et des citoyens des nouveaux quartiers à s'impliquer dans la vie de leur milieu. Cette action locale est pourtant indispensable à la vitalité des quartiers et au bien-être des individus qui y vivent. Il devient donc urgent de trouver les moyens pour préserver et développer la vitalité communautaire et l'engagement bénévole. C'est en tout premier lieu le sentiment d'appartenance qu'il faut renforcer, car c'est lui le fer de lance du bénévolat.

CONCLUSION

LA DYNAMIQUE DES QUARTIERS RURAUX : UNE RICHESSE A SAUVEGARDER

Cette étude visait à cerner les dynamiques des quartiers ruraux nouvellement regroupés à la Ville de Rouyn-Noranda. Cet exercice reposait sur la prémisse que la dynamique communautaire d'un quartier constitue une donnée importante dans la compréhension des façons d'assurer de meilleures conditions de vie et une meilleure santé aux individus qui y habitent. Il s'agissait donc d'outiller les différents partenaires de la recherche (Ville de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda : Ville en santé, le Centre local de services sociaux Le partage des eaux et le Centre local de développement) afin que leurs modes d'intervention et d'interaction avec les quartiers étudiés soient les plus adaptés possible au contexte de ces derniers.

Les données sur la dynamique communautaire de chacun des quartiers ont été recueillies par le biais de rencontres de groupe (une par quartier) de leaders locaux réunis autour du conseil de quartier et de quelques entrevues individuelles (entre 5 et 8), le tout a été réalisé en février et en mars 2004. Dans la plupart des quartiers, les résultats préliminaires ont été présentés lors de la Corvée rurale pour validation. À McWatters et à Évain, la validation s'est faite lors d'une rencontre publique puisque ces quartiers ne participaient pas à la Corvée rurale. Par la suite, des portraits ont été rédigés. L'analyse des treize quartiers a permis également de faire ressortir un certain nombre de constantes et de montrer l'importance du nouveau contexte politique sur la vitalité des quartiers. C'était l'objet du présent texte.

De manière générale, la recherche a permis de mettre en évidence le caractère rural des quartiers étudiés. Ce sont en effet des communautés dans lesquelles les liens d'interconnaissance, l'entraide et l'engagement bénévole se conjuguent au quotidien. Ces caractéristiques sont toutefois fortement ébranlées par le fort courant plus individualiste et de repli sur soi qui souffle actuellement sur les sociétés occidentales. L'action bénévole

n'est plus ce qu'elle était, non plus d'ailleurs que l'attachement ou l'appartenance à sa communauté de résidence.

Il faut dire aussi que les critères de sélection du lieu de résidence se modifient. On ne cherche plus nécessairement à habiter dans une communauté en particulier parce qu'on y connaît des gens ou parce qu'on veut s'y intégrer. Les préférences vont beaucoup plus au cadre naturel et à la tranquillité qu'offrent les quartiers. Ce ne sont alors pas des citoyennes et des citoyens qui visent un certain engagement ou une appartenance à la communauté où ils s'installent, mais des résidentes et des résidents qui choisissent avant tout un environnement physique.

En dépit de ces récentes transformations, plusieurs quartiers sont encore très dynamiques. Dans ces quartiers, il y a des leaders et des bénévoles. Les gens se voient et s'entraident. Des projets émergent, que ce soit par secteur ou pour l'ensemble du quartier. La recherche a également permis de mettre en évidence la très grande importance que revêt la présence de lieux de rencontre dans les communautés, il s'agit là d'un rouage essentiel de la vie communautaire. Plus les gens se côtoient régulièrement, plus ils se connaissent et plus ils se sentent membres de la communauté. Se développe alors le goût de faire des projets communs, d'aménager le milieu de vie et de s'impliquer dans la vie du quartier.

Cet engagement citoyen et bénévole est essentiel pour les communautés. D'une part, il participe de la vitalité de la communauté en animant le milieu et en favorisant une meilleure prise en compte des besoins des citoyennes et des citoyens. Il est ainsi possible d'améliorer la qualité de vie dans la communauté et, en bout de ligne, de fournir aux individus des conditions favorisant un plus grand bien-être et une meilleure santé. D'autre part, l'engagement bénévole a un impact direct sur la santé individuelle; plus les individus s'impliquent socialement, plus ils sont en santé. Les communautés et les individus ont donc tout à gagner de l'implication des citoyennes et des citoyens dans la vie communautaire.

Pourtant, cet engagement citoyen est en péril à Rouyn-Noranda. S'il ne faut pas oublier les tendances macrosociétales pour expliquer ce phénomène, il ne faut pas non plus négliger les effets du contexte local. En effet, les transformations politiques liées au regroupement municipal de 2002 sont essentielles pour comprendre la dynamique communautaire actuelle dans les quartiers. À cet égard, l'étude a mis en évidence l'impact de la nouvelle donne politique sur deux dimensions de la vie communautaire liées à la capacité des quartiers à participer activement à leur développement : leur capacité d'agir et le sentiment d'appartenance.

On a vu que la capacité d'agir des quartiers, notamment leur pouvoir de décision au regard de leur devenir, avait été profondément transformée lors du regroupement municipal. Les conseils de quartier ont un rôle plutôt consultatif et ils n'ont pas de mandat formel au regard du développement du territoire. Il n'y a donc pas de structure formelle ayant ce mandat et les citoyennes et les citoyens s'en inquiètent. Ils sentent qu'ils n'ont plus de prise sur leur développement, qu'ils ne contrôlent plus les leviers de leur vie collective locale.

La population est également préoccupée par la perte du sentiment d'appartenance à leur communauté. Même si cette appartenance se conjugue de bien des façons et n'a pas la même importance pour tous, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un des fondements de l'engagement individuel au sein de la communauté.

La dynamique communautaire des quartiers ruraux de Rouyn-Noranda est fragile. Le portrait qui a pu en être fait ici correspond à un moment de transition où les nouveaux protagonistes ont à s'approprier et à apprendre à vivre ensemble. Malgré cette période de flottement qui suit habituellement tout changement important, il ne faut pas négliger les signaux de détresse que les gens rencontrés dans les quartiers ruraux envoient lorsqu'ils parlent de perte de pouvoir et de crainte de ne plus avoir de communauté d'appartenance.

Mais comment faire pour adoucir les transformations liées au regroupement municipal? Peut-être faut-il explorer les deux pistes identifiées dans cette étude : le pouvoir d'agir et le sentiment d'appartenance.

Il est clair que si l'on veut que les communautés rurales décident et agissent en faveur de leur développement, tel que préconisé dans le Pacte rural, la mise en place de structures ayant un rôle précis de mobilisation des forces locales, de susciter la construction d'une vision commune et de réalisation de projets de développement décidées par elles est incontournable. Faut-il mettre en place de nouvelles structures comme les comités de développement ou bien revoir le rôle des conseils de quartier? C'est aux communautés et à la Ville d'en décider. Mais pour que les gens continuent à se mobiliser, il est indispensable de leur laisser un espace de décision leur permettant de s'organiser et de réaliser des choses par eux-mêmes, comme ils l'ont fait jusqu'à présent. Il faut qu'ils reprennent un certain contrôle sur le territoire qu'ils occupent et leur donner la possibilité d'en assurer une gestion proche de leurs besoins. Cette capacité d'agir est probablement un des enjeux majeurs en ce qui concerne l'avenir des communautés rurales et la santé des individus qui les composent.

Il faut aussi faire en sorte que les citoyennes et citoyens conservent un lien d'appartenance à leur quartier. Même si l'appartenance globale demeurera à la Ville de Rouyn-Noranda, il faut trouver des stratégies pour que l'appartenance immédiate au quartier puisse survivre. Jean-Charles Coutu proposait par exemple que l'on conserve un affichage routier indiquant les quartiers. C'est une avenue, mais il faudra plus que cela. La Ville à cet égard a avantage à mettre en place tous les moyens possibles pour que les quartiers continuent à avoir une entité forte et affirmée. Ce n'est pas en reniant ce sentiment d'appartenance locale au nom d'une nécessaire unité au sein de la Ville que l'on réussira l'intégration des quartiers. Ce n'est qu'en étant assuré de pouvoir continuer à exister que les quartiers, se sentant ainsi plus forts et en sécurité, accepteront de faire un avec le reste de la ville, et seront même fiers d'en être une composante. Les moyens sont nombreux pour ce faire. Il appartient, encore-là, tant aux quartiers qu'à la Ville et à leurs nombreux partenaires de les identifier et, surtout, de les mettre en œuvre.



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ, Marc (1984). « Le bénévolat : un concept en mutation. » *Les dossiers du Fédé-express*. Fédération des CLSC du Québec, 7(9).
- AYOTTE, Martine (2003). *L'influence de la perte des gouvernements locaux, suite aux fusions municipales, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- BARDIN, Laurence (1996). *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France.
- BEAULÉ, Guillaume (2004). *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu ayant des enfants de 0 – 10 ans dans la MRC Abitibi, Rouyn-Noranda*. Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BEAULÉ, Guillaume et Diane CHAMPAGNE (2003). « *Duparquet : Initiative de santé globale* ». *Évaluation d'un projet visant l'amélioration des conditions de vie d'une communauté rurale*. Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2002). *L'approche de proximité en milieu rural : Quel modèle pour le Témiscamingue?* Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BELHASSEN, Redjeb (1991). « Du bénévolat au néo-bénévolat. » *Nouvelles pratiques sociales*, 4(2):59-79.
- BELLOT, Sylvie et Chantal GIRARD (2000). *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques, Tome 1 : Portrait de la région Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BERKMAN, Lise (2000). « Social networks : The bonds that heal. » Dans TARLOV A. et ST. PETER R. (Éd.), *The Society and Population Health Reader – Volume 2 : A State and Community Perspective*. New-York, The New Press, p. 259-277.
- BOPP, Michael et al. (2000). *Assessing Community Capacity for Change*. David Thompson Health Region and Four Worlds Centre for Development Learning.
- BOURDIEU, Pierre (1980). « Le capital social. Notes provisoires. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31:2-3.
- BOURQUE, Denis et Louis FAVREAU (2004). « Le développement des communautés : les concepts, les acteurs et les conditions de succès. » *Développement social*, 4(3).
- BROUSSEAU, Jean (1983). « Le bénévolat : quand la liberté se fait services. » *Revue Notre-Dame*, 5.
- CARRIER, Mario et Bruno JEAN (2000). « La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales. » Dans CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ. *Gouvernance et territoires ruraux; Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 41-63.
- CARRIER, Mario (1999). *Services de proximité et petites collectivités*. Chaire Desjardins en développement des collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

- COLEMAN, James S. (1994). « Social Capital in the Creation of Human Capital. » *American Journal of Sociology*, 94:95-120.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (2001). *L'appropriation par les communautés de leur développement*. Sainte-Foy, Conseil de la santé et du bien-être.
- CORIN, Ellen et al. (1990). *Comprendre et soigner autrement : la régionalisation comme choix radical*. Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Unité de recherche psychosociale.
- COUTU, Jean-Charles (2001). *Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda*.
- DENZIN, Norman K. et Yvonna S. LINCOLN (éd.) (2000). *Handbook of Qualitative Research*. Thousands Oak/London, Sage.
- DIONNE, Hugues et Nicole THIVIERGE (2000). « Le développement humain et l'identité territoriale et communautaire. » Dans CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ, *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 301-316.
- DUPUY, Stéphane (2003). *Étude du capital social de la communauté de Val-d'Or au regard des problématiques jeunesse*. Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- EASTERLING, Doug et al. (1998). *Promoting Health by Building Community Capacity : Summary*. Denver, The Colorado Trust.
- FORTIN, Jean-Paul et al. (1998). *Un outil d'évaluation des projets de Villes ou de Villages en santé*. Québec, Groupe de recherche et d'intervention en promotion de la santé de l'Université Laval/Réseau québécois de Villes et Villages en santé.
- GOODMAN, R. M. et al. (1998). « Identifying and Defining the Dimensions of Community Capacity to Provide a Basis for Measurement. » *Health Education and Behavior*, 25(3):258-278.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique nationale de la ruralité : Une vision d'avenir*. Gouvernement du Québec.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE (2000). *La réorganisation municipale : Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens*. Gouvernement du Québec.
- GUBA, Egon G. et Yvonna S. LINCOLN (1989). *Fourth Generation Evaluation*. Newbury Park, Sage Publications.
- HAMEL, Pierre J. (2000). « La gestion des services publics locaux sur des territoires de très faible densité : préambules et hors-d'œuvre variés. » Dans CARRIER Mario et Serge CÔTÉ, *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- HANCOCK, Trevor (2001). *Health-based Indicators of Sustainable Human Development*. Document préparé pour : Office of Sustainable Development, Health Canada.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2003). *Taux de natalité, de mortalité, d'accroissement naturel et de nuptialité*. Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1991-2001.
[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/societe/demographie/nais_deces/nata08.htm]
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec, INSPQ.
- KAWACHI, Ichiro et al. (1999). « A prospective study of social networks in relation to total mortality and cardiovascular disease incidence in men in the United States. » Dans Kawachi I., Kennedy B. Wilkinson R. (Éd.), *The Society and Population Health Reader – Volume 1: Income, Inequality and Health*. New-York, The New Press, p. 184-194.
- LÉVESQUE, Alain (2004). *La rencontre des générations : le nouveau défi des communautés*. Communication présentée au 16^e Colloque annuel du Réseau québécois des Villes et Villages en santé, Val-d'Or.
- MINKLER, Meredith et WALLERSTEIN, Nina (éd.) (2003). *Community-Based Participatory Research for Health*. San Francisco, Jossey-Bass.
- OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (2004). *Profil de la MRC Rouyn-Noranda*. Bulletin de mars.
- O'CONNOR, D. et GATES, C. T. (2000). *Evaluating Community Initiatives. Concepts, Methods and Contexts*. Roundtable on Comprehensive Community Initiatives for Children and Families, Washington, The Aspen Institute.
- OUELLET, Hector et Jacques ROY (1994). « L'accessibilité aux services sociaux. » Dans DUMONT, Fernand et al. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois sur la culture, p. 867-888.
- PATTON, Michael Quinn (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*. Newbury Park/London/New Delhi, Sage Publications.
- PUTNAM, Robert (2001). « Social Capital : Measurement and Consequences. » *Isuma, revue canadienne de recherche sur les politiques*. 2(1):41-51.
- PUTNAM, Robert D. (1995). « Bowling Alone : America's Declining Social Capital. » *Journal of Democracy*. 6(1):65-78.
- SANTÉ CANADA (2003). *Santé de la population. Qu'est-ce qui détermine la santé?*
[<http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/ddsp/determinants/index.html>]
- SIMARD, Paule (2005). *Essai sur l'évaluation des projets Villes et Villages en santé dans le contexte québécois*. Québec, Institut national de santé publique. (à paraître)
- SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (1999). *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*. Nicolet.
- STATISTIQUE CANADA (2003). « Les heures de travail au Canada et aux États-Unis », *Le Quotidien*, 11 septembre.
[<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030911/q030911b.htm>]
- TARLOV, Alvin R. et Robert F. ST. PETER (2000). « Introduction. » Dans, TARLOV, Alvin R. et Robert F. ST. PETER, *The Society and Population Health Reader. Volume II : A State and Community Perspective*. New York, The New York Press.

- TREMBLAY, Marielle et Pierre-André TREMBLAY (2000). « Aux marges du développement. » Dans CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ. *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- VEAZIE, Mark A. *et al.* (2001). « Building Community Capacity in Public Health : the Role of Action-Oriented Partnerships. » *Public Health Management Practice*. 7(2):21-32.
- VILLE DE ROUYN-NORANDA (2003). *Organisation des services de proximité : vers une ville renouvelée*. Rouyn-Noranda, Ville de Rouyn-Noranda.
- VILLE DE ROUYN-NORANDA (2003). *Mise en œuvre du pacte rural : Plan d'action 2003-2007*. Rouyn-Noranda, Ville de Rouyn-Noranda.
- WHITE, Deena, Lyne JOBIN, Danielle MCCANN et Paul MORIN (2002). *Pour sortir des sentiers battus. L'action intersectorielle en santé mentale*. Québec, Les Publications du Québec.